

Stratégie nationale de sensibilisation et de promotion des archives canadiennes

Comité directeur sur les archives canadiennes

Groupe de travail sur la stratégie de sensibilisation

Date : 13 janvier 2021

Groupe de travail sur la stratégie de sensibilisation :

Heather Gordon, Jacinthe Duval, Christine Lovelace, Claude Roberto,
Dominic Boisvert, Emily Lonie, Krista Jamieson, Nancy Marrelli,
Sophie Desruisseaux, Terry Eastwood, Vicky Tran et Yves Frenette

Table des matières

Table des matières	iii
Sommaire	1
Stratégie de sensibilisation	1
Stratégie de promotion de l'archivistique	3
1.0 Introduction	5
2.0 Origine et orientation du Groupe de travail	6
3.0 Recommandations pour la sensibilisation à l'échelle nationale	8
3.1 Choix des publics cibles.....	8
3.2 Médias.....	8
3.2.1 Aperçu du public	8
3.2.2 Résultats souhaités	10
3.2.3 Messages clés.....	11
3.2.4 Recommandations pour la communication et la mobilisation	12
3.2.5 Évaluation des résultats	18
3.3 Enseignants	19
3.3.1 Aperçu du public	19
3.3.2 Résultats souhaités	22
3.3.3 Messages clés.....	24
3.3.4 Recommandations pour la communication et la mobilisation	25
3.3.5 Évaluation des résultats.....	27
4.0 Recommandations pour la promotion des archives auprès des pouvoirs publics à l'échelle nationale	29
4.1 Choix du public cible	29
4.2 Politiciens	29
4.2.1 Aperçu du public	29
4.2.2 Résultats souhaités	30
4.2.3 Recommandations pour la communication et la mobilisation	31
4.2.4 Évaluation des résultats.....	35
5.0 Recommandations à l'intention des centres d'archives et des archivistes.....	38
5.1 Médias.....	38

5.1.1	Évaluation	38
5.1.2	Évaluation des résultats.....	42
5.2	Enseignants	44
5.2.1	Évaluation	44
5.2.2	Mesure des résultats	46
5.3	Politiciens	47
5.3.1	Mesures	47
5.3.2	Mesure des résultats	49
6.0	Conclusion.....	50
Annexe A : Possibilités de financement.....		52
Possibilités de financement fédéral :		52
Possibilités de financement provincial et territorial :.....		53
Annexe B : Analyses documentaires		55
I.	Analyse de la documentation canadienne.....	55
	Articles de journaux.....	55
II.	Analyse de la documentation canadienne française	56
	Événements	56
	Défense des intérêts	56
III.	Analyse de la documentation australienne et néo-zélandaise.....	57
	Articles de journaux.....	57
	Nouvelle-Zélande :.....	57
	Articles de la revue Archifacts (Archives & Records Association of New Zealand)...57	57
IV.	Événements internationaux de défense des intérêts	58
	Films.....	59

Sommaire

Le Groupe de travail sur la stratégie de sensibilisation aspire à ce que la population canadienne valorise et appuie les archives, comprenne les services qu'elles fournissent et utilise leurs fonds documentaires. Pour ce faire, il entrevoit une approche concertée et efficace de la promotion de l'archivistique auprès des pouvoirs publics, afin d'assurer le déploiement continu d'efforts pour préserver et rendre accessible le patrimoine documentaire du Canada. Pour mettre de l'avant un portrait positif et compréhensible des archives, il est essentiel d'élaborer et de mettre en œuvre une approche concertée en matière de communication, de promotion, de marketing et de sensibilisation. Dans le présent rapport, on recommande donc l'adoption d'une stratégie et d'une structure permettant aux associations d'archives d'unir leurs efforts pour soutenir de vastes initiatives à grandes retombées ayant comme objectif la sensibilisation et la promotion de l'archivistique.

Le Groupe de travail a défini trois publics cibles pour les efforts de sensibilisation : les médias, les enseignants et les politiciens. Deux stratégies ont été élaborées dans le but de rejoindre ces publics, soit une stratégie de sensibilisation ciblant les médias et les enseignants, et une stratégie de promotion de l'archivistique ciblant les femmes et hommes politiques.

Le Groupe de travail recommande la création de deux groupes de travail nationaux, l'un pour la sensibilisation et l'autre pour la promotion de l'archivistique. Ces groupes seraient chargés de diriger, de coordonner et de maintenir les activités ciblées de sensibilisation et de promotion à l'échelle du pays. Le présent rapport comprend également des stratégies pour permettre aux centres d'archives de jouer un rôle dans la sensibilisation et la promotion de l'archivistique dans leurs sphères d'influence respectives.

Voici un résumé des recommandations pour les deux stratégies :

Stratégie de sensibilisation

Médias – Recommandations nationales

M1 [Créer un groupe de travail national sur la sensibilisation](#) :

Le Conseil canadien des archives (CCA) devrait former un groupe de travail national sur la sensibilisation réunissant, entre autres, des représentants de l'Association of Canadian Archivists (ACA) et de l'Association des archivistes du Québec (AAQ).

M2 [Élaborer un cours d'introduction aux communications à l'intention des archivistes](#) :

Le groupe de travail national sur la sensibilisation pourrait créer et offrir un cours en ligne inspiré de programmes similaires existants. Ce type de formation devrait être intégré aux programmes d'études en archivistique à l'échelle du pays.

M3 [Élaborer une formation sur les médias à l'intention des archivistes](#) :
Le groupe de travail national sur la sensibilisation pourrait créer et rendre accessible un cours visant à apprendre aux archivistes à donner des entrevues efficaces aux médias. Ce type de formation devrait être intégré aux programmes d'études en archivistique à l'échelle du pays.

M4 [Élaborer un calendrier éditorial national](#) :
Le groupe de travail national sur la sensibilisation devrait créer et tenir à jour un calendrier éditorial que les archivistes de partout au Canada pourraient utiliser et auquel ils pourraient contribuer, afin de mettre en lumière un même événement, sujet ou enjeu sous des angles et des points de vue locaux uniques.

M5 [Créer des mots-clic pouvant être utilisés par tous les archivistes sur les réseaux sociaux](#) :
Le groupe de travail national sur la sensibilisation devrait créer des mots-clics pour les réseaux sociaux qui font appel à l'humour et à des faits intéressants pour capter l'attention tant des médias que du grand public.

Médias – Recommandations pour les centres d'archives

M6 [Établir et maintenir une relation suivie avec les médias locaux](#) :
Grâce à des réunions et à des appels téléphoniques, les archivistes pourraient créer une relation suivie avec les journaux, les stations de radio et les postes de télévision de leur région, afin d'offrir une représentation plus efficace des archives dans les médias locaux.

M7 [Élaborer un calendrier éditorial](#) :
Adopter un calendrier pour assurer le suivi des idées et planifier le contenu qui sera produit par les établissements.

M8 [Interagir avec les journalistes locaux sur Twitter](#) :
Les archivistes devraient interagir avec les journalistes en offrant des commentaires d'experts en réponse à leurs gazouillis.

M9 [Créer une section dédiée aux médias sur leur site Web](#) :
Les centres d'archives devraient avoir sur leur site Web une section proposant des ressources pour aider les journalistes à naviguer dans les fonds d'archives et à y trouver des idées de reportage.

Enseignants – Recommandations nationales

E1 [Créer des formations normalisées pour les archivistes](#) :
Le groupe de travail national sur la sensibilisation devrait mettre au point des formations à l'intention des archivistes sur l'élaboration de présentations et de ressources éducatives.

E2 [Travailler en partenariat avec les comités provinciaux responsables des programmes scolaires](#) :

Le groupe de travail national sur la sensibilisation, de concert avec les associations et les centres d'archives provinciaux, devrait collaborer avec les comités provinciaux responsables des programmes scolaires pour que les archivistes et archives soient inclus et contribuent au curriculum.

E3 [Élaborer une formation à l'intention des enseignants et des étudiants en éducation sur la façon d'intégrer des documents d'archives et des interprétations historiques à leur enseignement :](#)
Le groupe de travail national sur la sensibilisation, en collaboration avec des associations provinciales, devrait offrir des formations de perfectionnement professionnel dans le domaine des archives à d'autres professions, plus particulièrement celles du domaine de l'éducation.

Enseignants – Recommandations pour les centres d'archives

E4 [Offrir des visites guidées des archives à des groupes scolaires ou se rendre dans les écoles pour tenir des expositions annuelles sur les archives :](#)
Les archivistes devraient être proactifs dans leurs relations avec les écoles et les élèves.

E5 [Établir une relation avec les enseignants et les responsables de programmes de formation des enseignants :](#)
Les archivistes travaillant avec les enseignants pourraient mettre sur pied des projets intéressants fondés sur des sources archivistiques.

Stratégie de promotion de l'archivistique

Politiciens – Recommandations nationales

P1 [Mettre sur pied un groupe de travail intercommunautaire sur la promotion de l'archivistique qui coordonnera les activités propres à ce volet dans l'ensemble de la communauté des archives :](#)
Le groupe de travail national sur la promotion de l'archivistique compterait au moins un représentant de l'ACA, de l'AAQ et du CCA ainsi que d'autres membres, au besoin, et aurait le pouvoir d'embaucher des entreprises spécialisées dans le lobbyisme auprès du gouvernement, lorsque ce serait nécessaire.

P2 [Mettre sur pied des comités régionaux de promotion de l'archivistique :](#)
Le groupe de travail national sur la promotion de l'archivistique devrait assurer la liaison avec chaque comité régional afin de créer un réseau solide à l'échelle du Canada.

Politiciens – Recommandations pour les centres d'archives

P3 [Établir et entretenir un contact continu avec les politiciens locaux :](#)
Les archivistes devraient communiquer régulièrement et entretenir de

bonnes relations avec les femmes et hommes politiques locaux de tous les ordres de gouvernement.

P4 Participer aux enjeux stratégiques actuels en assistant aux réunions des conseils municipaux :

Les archivistes devraient prendre le temps d'assister aux réunions des conseils municipaux, d'offrir leur expertise et de poser des questions utiles, afin que les intérêts de la communauté archivistique soient représentés lors de ces délibérations.

1.0 Introduction

Lorsqu'on leur pose la question, la plupart des gens s'entendent pour dire que les archives sont importantes et valent la peine d'être conservées. Toutefois, le public et le gouvernement ne comprennent pas très bien le rôle des archives, ni leur vaste contribution à la société. Bien souvent, les archives sont le cousin oublié des bibliothèques et des musées. Le manque de connaissances sur leur nature et leur fonctionnement entraîne leur dévalorisation et un grave manque de financement, ce qui menace la préservation du patrimoine documentaire du Canada et, par le fait même, de sa mémoire collective.

Afin de promouvoir un portrait positif et compréhensible des archives, il est essentiel d'élaborer et de mettre en œuvre une approche concertée en matière de communication, de promotion, de marketing et de sensibilisation. Pour atteindre cet objectif, on recommande ici la mise en œuvre d'une stratégie et d'une structure permettant de coordonner les efforts visant, d'une part, à mieux faire connaître le rôle que jouent les archives dans la société et, d'autre part, à promouvoir les préoccupations relatives aux archives auprès de tous les ordres de gouvernement.

Le Groupe de travail a relevé trois publics cibles susceptibles d'avoir les plus grandes retombées possible auprès du grand public et des décideurs : les médias, les enseignants et les politiciens. S'appuyant sur les données recueillies sur les liens entre ces groupes et les archives, le Groupe de travail propose dans le présent document des initiatives pancanadiennes de coordination des efforts avec les associations provinciales, territoriales et nationales. Ce document propose en outre des mesures concrètes que peuvent prendre les centres d'archives et les archivistes.

On espère que, une fois adoptée et mise en œuvre, cette stratégie fournira aux centres d'archives, aux archivistes et aux associations professionnelles des idées et des outils pour promouvoir les archives et faire connaître la profession, les collections d'archives et les services offerts par les divers centres d'archives. Les recommandations devraient être considérées comme une fondation pour l'avenir. Elles sont conçues pour servir de source d'inspiration aux associations nationales, provinciales et territoriales, ainsi qu'aux archivistes.

2.0 Origine et orientation du Groupe de travail

En janvier 2014, des membres de la communauté archivistique canadienne se sont réunis pour discuter de l'avenir de la profession et imaginer comment le secteur du patrimoine documentaire du Canada relèvera les défis futurs. Ces discussions se sont déroulées dans le cadre du *Sommet sur les archives au Canada : Vers un nouveau modèle de gestion de la mémoire consignée du Canada*, tenu le 17 janvier 2014. Le Sommet a donné lieu à plusieurs recommandations visant à orienter l'avenir des archives.

En septembre 2014, des représentants de l'Association of Canadian Archivists (ACA), de l'Association des archivistes du Québec (AAQ), du Conseil canadien des archives (CCA), du Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux (CAPT) et de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) se sont réunis et ont créé le Groupe de travail des archives du Canada.

En novembre 2015, le Groupe de travail a lancé un document de stratégie intitulé *Les archives au Canada : Un nouveau plan directeur*. La stratégie énumérait un certain nombre d'initiatives qui devraient être entreprises sur une période de 10 ans pour que la communauté puisse davantage tirer parti des possibilités du monde numérique et relever les défis connexes.

Peu de temps après, le Groupe de travail a annoncé qu'il se transformerait pour devenir le Comité directeur sur les archives canadiennes, afin de guider les travaux à venir. En février 2016, le Comité directeur fraîchement transformé s'est réuni et a établi ses trois priorités pour les deux années suivantes :

- effectifs
- stratégie de sensibilisation¹
- réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

Trois groupes de travail ont été créés pour donner suite à ces priorités.

Le Groupe de travail sur la stratégie de sensibilisation a été formé au début de 2017 et a rédigé sa [Charte de projet](#). Il y décrit la portée, les calendriers, les risques et l'organisation du projet. Le groupe avait deux objectifs :

- 1) Déterminer les moyens et méthodes les plus efficaces pour faire connaître les archives au Canada auprès du public.
- 2) Élaborer et recommander une stratégie concertée de promotion, de sensibilisation, de communication et de marketing propre à susciter au sein de la communauté archivistique des initiatives destinées à plaider la cause des archives.

¹ Le Groupe de travail a décidé très rapidement qu'il devait orienter ses activités sur la sensibilisation ET la promotion de l'archivistique, concepts qu'il a intégrés à sa charte de projet.

Pour recueillir de l'information, le Groupe de travail sur la stratégie de sensibilisation a d'abord effectué une analyse documentaire. Les membres ne disposaient pas du financement nécessaire pour réaliser une enquête professionnelle, mais souhaitaient avoir une idée de la perception et de la compréhension générales du travail des archivistes. Ils ont donc mené une enquête informelle, simple mais soigneusement conçue auprès du grand public. Selon l'information récoltée, le Groupe de travail a déterminé les trois publics cibles susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur la réalisation des objectifs énoncés : les enseignants et les médias, qui pourraient tous deux contribuer à favoriser une plus grande sensibilisation et une meilleure connaissance à l'égard des archives, et les politiciens, qui seraient au centre des efforts de promotion de l'archivistique.

Le Groupe de travail a rédigé une série de questions conçues pour mieux comprendre la perception de chacun des publics cibles à l'égard des archives et la façon dont la communauté archivistique pourrait mieux répondre à leurs besoins. Au cours de l'été et de l'automne 2018, le Groupe de travail a mené des entrevues auprès d'enseignants, de membres des médias et de politiciens.

Ces entrevues ont contribué à orienter la stratégie globale et les recommandations contenues dans le présent rapport. Le Groupe de travail s'en est aussi inspiré pour concevoir des activités de sensibilisation et de promotion des archives complémentaires et efficaces.

3.0 Recommandations pour la sensibilisation à l'échelle nationale

3.1 Choix des publics cibles

Le Groupe de travail a voulu cibler les publics clés qui permettraient d'avoir les plus vastes retombées possibles sur le grand public. Il a identifié deux groupes grâce auxquels on pourrait le plus efficacement modifier et façonner la perception du public à l'égard des archives : les médias et les enseignants.

D'abord, les médias jouent un rôle important pour ce qui est de façonner la compréhension du public. *Les sujets abordés et la façon* dont ils le sont peuvent influencer l'opinion publique canadienne. En mettant l'accent sur les médias dans la stratégie de sensibilisation, on veut s'assurer que les *créateurs de nouvelles* comprennent l'importance des archives. On espère que, à leur tour, au fil du temps, ils façonneront de manière positive les connaissances et l'appréciation du public à l'égard des archives.

Des relations avec les médias pourraient être mutuellement bénéfiques : les archives pourraient fournir ou inspirer des reportages d'intérêt local ou national, tandis que les médias, toujours à la recherche de sujets intéressants, pourraient offrir aux archives le genre de vaste vitrine qu'elles recherchent.

Les enseignants constituent aussi un groupe cible parce qu'ils ont un impact significatif sur les connaissances du grand public. S'ils transmettaient des connaissances sur les archives en classe, tous les enfants du pays sauraient ce qu'est un centre d'archives et ce qu'on y trouve, tout comme ils savent que c'est dans une bibliothèque qu'ils peuvent trouver et emprunter des livres, et y acquérir des connaissances. Même si un élève n'utilise jamais personnellement les archives, il en viendrait tout de même à comprendre leur rôle dans la société et à reconnaître leur valeur.

3.2 Médias

3.2.1 *Aperçu du public*

Le Groupe de travail a interviewé neuf personnes qui travaillent ou ont travaillé dans les médias à l'échelle du pays. Il s'agissait d'un mélange de producteurs et de journalistes pour des stations de télévision ou de radio, des journaux et des médias en ligne, tant locaux que nationaux.

Les entrevues effectuées par téléphone, en personne ou par courriel visaient à :

- comprendre la perception des médias à l'égard de la nature, de la valeur et du but des archives;
- apprendre comment les archives pourraient être plus utiles aux médias dans le cadre de leur travail;
- obtenir des conseils et des suggestions sur des choses précises que les archivistes pourraient faire pour capter plus efficacement l'attention des médias.

3.2.1.1 Perception globale des médias à l'égard des archives

Lorsqu'ils ont été interrogés sur ce que le terme « archives » signifiait pour eux et sur le rôle qu'elles jouent dans la société, les membres des médias ont répondu :

- elles sont précieuses parce qu'elles offrent du contexte, de la profondeur et de l'information fiable.

3.2.1.2 Besoins ou objectifs des médias en ce qui concerne les archives

Les points suivants résument les principaux objectifs et besoins soulevés lorsque nous avons demandé aux membres des médias de nous dire comment les archives pourraient mieux les servir et comment les archivistes pourraient mieux attirer leur attention.

1) L'important est de trouver un bon sujet, et c'est encore mieux s'il est accompagné de visuel attrayant.

- Les médias sont toujours à la recherche de sujets intéressants qui touchent les gens.
- Les archives peuvent alimenter cette recherche et proposer des idées de reportage, surtout ceux qui aident les gens à comprendre quelque chose d'encore pertinent ou d'actualité – un problème, une situation, un développement, une façon de penser, d'être ou de gouverner, etc.
- Proposer des idées de sujets qui aident les gens à faire un lien entre leur vie actuelle et le passé – par exemple en présentant des éphémérides.
- Ajouter des images captivantes à la proposition.

2) Lorsque vous présentez une idée de sujet aux médias, répondez à la question suivante : Quel est le lien avec le présent?

- Assurez-vous toujours d'avoir un lien historique accrocheur lorsque vous présentez un sujet aux médias, sinon ils n'auront pas d'intérêt.
- Les journalistes doivent expliquer à leur rédacteur en chef pourquoi ils veulent couvrir un sujet en particulier; vous devez donc leur donner une raison convaincante de traiter du sujet que vous leur proposez.
- Assurez-vous de faire le lien avec le présent dès le premier paragraphe d'un communiqué de presse.

3) En journalisme, tout va rapidement et les membres des médias sont très occupés; envoyez des propositions de sujet ou des documents d'archives dans un format prêt à être utilisé.

- Les membres des médias n'ont généralement pas le temps de faire des recherches archivistiques. Ils préfèrent qu'on leur présente de façon proactive des sujets ou des documents d'archives qui relient le passé au présent. Les archivistes ne devraient pas hésiter à approcher eux-

mêmes les médias plutôt que d'attendre passivement que ces derniers tombent sur un sujet qui les amènent à se tourner vers les archives.

- Les membres des médias sont plus susceptibles d'utiliser des idées de reportage simples et prêtées à être partagées, et qui s'inscrivent dans le cycle des nouvelles. Par exemple, votre trousse à l'intention des médias pourrait comprendre, en plus d'une histoire :
 - des images ou des extraits vidéo dans le format dont ils ont besoin;
 - des liens vers des médias sociaux ou des pseudos pertinents;
 - de courts extraits adaptés à partir du contenu qui peuvent facilement être mis en vedette sur un site Web ou utilisés dans des publications sur les réseaux sociaux.

4) Facilitez l'accès aux archives pour les médias.

- Certains membres des médias, par exemple les journalistes-enquêteurs et les rédacteurs d'articles de fond, effectueront eux-mêmes leurs recherches archivistiques; il est donc important de les aider et de simplifier leur démarche.
- Rendez les dossiers accessibles en ligne pour y faciliter l'accès.
 - Améliorez les fonctions de recherche en ligne.

3.2.2 Résultats souhaités

Le Groupe de travail a déterminé un certain nombre de résultats attendus pour les médias, qui correspondent à ce que le Groupe aimerait que ces derniers comprennent, fassent et ressentent lorsqu'ils interagissent avec le milieu des archives canadiennes. Les recommandations formulées visent à atteindre ces résultats.

1) Changement souhaité sur le plan des connaissances

Les archivistes souhaitent que les membres des médias prennent conscience que les archives :

- peuvent améliorer leur couverture médiatique et les alimenter en sujets de qualité;
- détiennent des documents historiques uniques qui peuvent aider à combattre la désinformation;
- jouent un rôle important dans la société démocratique, car elles favorisent la responsabilisation des gouvernements.

2) Actions souhaitées

Les archivistes souhaitent que les membres des médias :

- connaissent et utilisent les différents types de ressources offertes par les archives pour étayer ou inspirer leurs articles;

- communiquent avec leurs centres d'archives locaux lorsqu'ils ont besoin d'aide et sachent avec qui communiquer;
- mentionnent les archives qu'ils utilisent dans le cadre de la rédaction de leurs textes.

3) Réponses affectives souhaitées

Les archivistes veulent que les membres des médias :

- sentent que les centres d'archives, y compris leurs centres d'archives locaux, sont des partenaires indispensables pour raconter et mettre en contexte des histoires captivantes, et communiquer des faits et des renseignements exacts, ainsi que pour leur fournir des dossiers les aidant à rendre compte d'actions et de décisions passées pertinentes par rapport aux questions d'actualité;
- se sentent bien reçus et soutenus lorsqu'ils communiquent avec les centres d'archives pour obtenir de l'aide dans le cadre de la préparation d'un reportage.

3.2.3 *Messages clés*

Le Groupe de travail a préparé les messages clés suivants à l'intention des médias en s'inspirant des renseignements recueillis au cours des entrevues. L'utilisation systématique de ces messages par les organismes et les institutions peut contribuer à expliquer plus clairement aux médias la valeur et l'importance des archives. Les services et les organismes archivistiques canadiens peuvent intégrer ces messages dans leurs communications à l'intention des médias et les adapter à leurs besoins particuliers, lorsque cela est nécessaire.

- **Les archivistes sont là pour vous.**
Les archivistes possèdent une expertise en archivistique et en recherche qui peut vous aider à améliorer votre couverture médiatique et alimenter vos articles.
- **Vous vous souciez de l'exactitude de vos reportages; nous aussi.**
Les archivistes recueillent et conservent une vaste gamme de documents uniques accessibles à tous. Ces documents contribuent à dresser un portrait fiable des membres, des idées et des activités d'une communauté, et à combattre les fausses nouvelles, les stéréotypes et les fausses déclarations.
- **Tout comme les médias d'information, les archives jouent un rôle clé dans les sociétés démocratiques.**
Les archives et les archivistes conservent des renseignements importants qui peuvent éclairer les décisions actuelles et offrent des documents permettant aux médias d'expliquer l'incidence qu'un événement passé peut avoir sur le présent.
- **Explorez nos collections : les archives sont soigneusement conservées afin que les journalistes comme vous puissent y**

accéder.

Consultez les ressources archivistiques en ligne ou en personne lorsque vous avez besoin d'information ou d'inspiration pour un reportage.

- **Communiquez avec les services d'archives lorsque vous avez besoin d'aide.**

Les services d'archives sont différents des bibliothèques, et les archivistes organisent leurs documents différemment. Ils sont là pour vous aider à chaque étape de vos recherches.

- **Merci de soutenir les services d'archives en reconnaissant leur valeur et leur bien-fondé.**

Au même titre que vous citez des experts ou des sources lorsque vous utilisez des données tirées d'une étude, il importe de citer vos sources archivistiques afin que d'autres personnes puissent retrouver cette information. Cela leur permet également de découvrir les informations historiques intéressantes et inestimables que peuvent fournir les archives.

3.2.4 *Recommandations pour la communication et la mobilisation*

M1 Créer un groupe de travail national sur la sensibilisation. (Cette recommandation s'applique également aux enseignants.)

Justification :

- Un organe centralisé devra être créé pour donner vie à cette stratégie et maintenir les efforts jusqu'à l'atteinte des objectifs ciblés.
- Un organe centralisé devra agir à titre d'entité de coordination chargée de l'organisation des activités de sensibilisation à l'échelle nationale, et à qui les divers comités et groupes de travail pourront rendre compte.
- Un organe centralisé devra être en mesure de créer, de gérer et de surveiller les outils nécessaires à la mise en place de cette stratégie.

Suggestions :

- Le CCA pourrait mettre sur pied un groupe de travail national sur la sensibilisation, composé entre autres de représentants de l'ACA et de l'AAQ.
- Le groupe de travail pourrait désigner d'autres ressources externes, comme des professionnels des communications et des spécialistes des médias, qui pourront être consultées au besoin.

Mise en œuvre :

- Les tâches prévues sont les suivantes :
 - Recruter des ressources et des bénévoles spécialisés pour diriger ce groupe de travail.

- Élaborer, gérer et surveiller tout outil de communication requis pour mettre en œuvre les recommandations formulées.
- Coordonner les efforts de sensibilisation à l'échelle nationale.
- Mettre en place toutes les autres recommandations formulées.

M2 Élaborer un cours d'introduction aux communications à l'intention des archivistes pour qu'ils apprennent les fondements d'une rédaction efficace, de la planification éditoriale et de la mobilisation sur les réseaux sociaux.

Justification :

- Il est essentiel de savoir comment rédiger des présentations et des communiqués de presse qui capteront efficacement l'attention des médias pour mettre en valeur les archives. De plus, savoir écrire pour le Web – plus particulièrement du contenu consommé sur appareils mobiles – est une compétence précieuse, que ce soit pour rédiger un billet de blogue, un guide pratique ou une Foire aux questions.
- Les médias (ainsi que le grand public) ont toujours un intérêt pour les sujets captivants qui tombent à point et qui sont partagés au bon moment. Les archivistes devraient savoir comment élaborer et tenir à jour un calendrier éditorial – un outil de planification et de suivi de possibilités de contributions, par exemple, une présentation d'un sujet aux médias dans le cadre d'un anniversaire à venir, ou encore un billet de blogue ou une publication sur les médias sociaux faisant la promotion d'une nouvelle collection. En utilisant un calendrier éditorial pour dresser un portrait de leurs idées d'articles à l'avance et prévoir du contenu, les archivistes peuvent être proactifs dans leur mobilisation des médias et d'autres publics.
- Si leur budget ne leur permet pas d'embaucher du personnel spécialisé en communications, les archivistes ont avantage à apprendre les pratiques exemplaires en matière de rédaction pour des publics précis, de planification du contenu et d'utilisation stratégique des médias sociaux.

Suggestions :

- Le groupe de travail national sur la sensibilisation devrait coordonner ce projet.
- Il pourrait utiliser les cours de la Society of American Archivists (SAA) comme modèle potentiel, p. ex. la formation *Carpe Media: Communications and Media training for Archivists* offerte par Jason Steinhauer. Ce dernier a aussi conçu la formation *Introduction to History Communication* et travaille à la création d'un programme de certificat en communication historique aux États-Unis.

- Offrir un cours d'introduction aux communications en ligne ou sous forme de webinaire permettrait de maximiser l'accès et de réduire les coûts.
- Offrir des formations par l'entremise de diverses associations d'archives.
- Inclure des cours de communication dans les programmes d'études en archivistique.

Mise en œuvre :

- Les tâches prévues comprennent les tâches suivantes :
 - Recueillir des fonds pour créer ce cours.
 - Gérer sa création une fois les fonds amassés (possiblement en publiant une demande de propositions).
 - Promouvoir et offrir le cours à tous les archivistes du Canada.

M3 Élaborer une formation sur les médias à l'intention des archivistes, afin qu'ils puissent donner des entrevues efficaces aux médias.

Justification :

- La production d'une présentation convaincante ou d'un communiqué de presse qui capte l'attention des membres des médias constitue la première étape du processus de sensibilisation (visée par la stratégie M2 ci-dessus). L'étape suivante est de pouvoir communiquer clairement *au moment* d'une entrevue ou d'une conférence de presse.
- Les archivistes recevraient une [formation sur les médias](#) (en anglais) leur permettant d'apprendre comment mieux interagir avec les journalistes lors d'une entrevue et ainsi diriger plus efficacement le discours entourant les archives, par exemple, quelles questions anticiper, comment ne pas s'écartier du message, etc.

Suggestions :

- Comme pour la stratégie M2, l'utilisation des cours de la SAA comme modèle potentiel est recommandée.
- Rendre le cours disponible en ligne ou sous forme de webinaire permettrait de maximiser l'accès et de réduire les coûts.

Mise en œuvre :

- Le groupe de travail national sur la sensibilisation devrait coordonner ce projet.
- Les tâches prévues du projet comprennent les tâches suivantes :
 - Recueillir des fonds pour créer ce cours.

- Gérer sa création une fois les fonds amassés (possiblement en publiant une demande de propositions).
- Promouvoir et offrir le cours à tous les archivistes du Canada.

M4 Élaborer un calendrier éditorial national que les archivistes de partout au Canada pourraient utiliser et auquel ils pourraient contribuer, afin de mettre en lumière un même événement, sujet ou enjeu sous des angles et des points de vue locaux uniques.

Justification :

- Certains événements historiques ou dates importantes touchent les archives de partout au pays (p. ex. Fête du Canada, référendums au Québec, Rapatriement de la Constitution, Jour de la Terre).
- Plutôt que de travailler chacun de leur côté, les centres d'archives pourraient combiner leurs ressources pour partager des sujets captivants en lien avec l'événement ou la date, ou encore tout sujet ou enjeu actuel d'intérêt qui pourrait bénéficier d'une mise en contexte par les archives (par exemple, les changements climatiques).
- Certains articles publiés partout au Canada sur le même événement ou sur le même sujet ou enjeu (par exemple, construction d'infrastructures, système de vote) pourraient apporter une perspective panprovinciale et panterritoriale unique, que les archives pourraient souligner dans un communiqué de presse à l'intention des grands médias.

Suggestions :

- Chaque mois, mettre l'accent sur un événement, un sujet ou un enjeu qui touche l'ensemble du Canada et pour lequel une perspective pancanadienne serait intéressante.
- Les archivistes de partout au pays pourraient contribuer à la création, entre autres, d'une banque d'images, de publications pour les réseaux sociaux et d'histoires en ligne comprenant des fonds d'archives liés à cet événement ou à cet enjeu.
- Les institutions ou les programmes d'archives pourraient alors puiser dans la banque d'idées partagée et utiliser les publications les mieux adaptées à leur région géographique. Les centres d'archives ayant plus de ressources pourraient également produire et lancer une exposition numérique ou interactive en lien avec l'événement afin d'attirer l'attention des médias.
- Un communiqué de presse présentant les « perles » de chaque centre d'archives et comment elles mettent en lumière l'événement, le sujet ou l'enjeu pourrait être publié et diffusé aux médias nationaux et provinciaux.

Idées :

- Les archives pourraient prendre de l'avance dans la collecte d'une banque d'images, de publications pour les réseaux sociaux et de sujets de reportage à publier sur le Web, en trouvant d'avance des sujets indémodables (dont on peut parler à tout moment au cours d'une année).
 - Par exemple, le *New York Times* a publié en février 2019 un billet très lu sur les chiens avant l'arrivée d'Instagram. [Dogs before Instagram](#) (en anglais) témoigne du pouvoir intemporel de nos chers « toutous » et présente de merveilleuses images d'archives.
 - Une bonne manière de mettre des idées dans le calendrier éditorial serait d'identifier à l'avance des sujets évocateurs qui attirent un large public, qui font sourire les gens et qui évoquent des images fortes et captivantes.
- Voici d'autres sujets légers et indémodables, outre les animaux de compagnie, qui présentent un intérêt visuel potentiellement fort :
 - la mode d'une décennie ou d'une période précise (p. ex. les Années folles, de 1919 à 1929) ou propre à un certain cadre (p. ex. la plage);
 - les types de nourriture et de boissons (p. ex. café, desserts, sucreries) et leur évolution au fil du temps;
 - les loisirs et les divertissements (p. ex. jouets pour enfants) et leur évolution;
 - tout sujet qui semble nostalgique (p. ex. photos de ciné-parcs, de cafés ou de restaurants offrant le service au volant), parce que la nostalgie évoque beaucoup d'émotions et peut facilement interroger les gens.
- Plusieurs services d'archives au Canada, comme [BAC](#) et [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#) (BAnQ), ont publié des albums Flickr contenant des images d'archives sur divers sujets. Le nombre de vues est un bon indice des sujets particulièrement accrocheurs; [l'album de BAnQ sur l'expo 67](#) en a récolté 20 000, par exemple.

Mise en œuvre :

- Le Groupe de travail national sur la sensibilisation pourrait piloter la création de ce calendrier éditorial national et veiller à ce qu'il soit à jour. Il pourrait également déterminer où et comment les images, les publications ou les histoires pourraient être diffusées par les différents archivistes du pays grâce à la mise au point (éventuelle) d'une plateforme en ligne permettant de coordonner les efforts de promotion de l'archivistique et de partager des outils et des documents.

- L'ACA, l'AAQ et d'autres associations provinciales d'archives pourraient diffuser le calendrier à leurs membres et encourager son utilisation.
- Le Groupe de travail national sur la sensibilisation devrait s'occuper de la publication des communiqués de presse à l'échelle du Canada au nom de toutes les institutions d'archives participantes.

M5 Créer un mot-clic pouvant être utilisé par tous les archivistes sur les réseaux sociaux qui utilise l'humour et des faits intéressants pour capter l'attention des médias (et du grand public).

Justification :

- Les mots-clics peuvent être un moyen efficace de regrouper des publications et de permettre aux lecteurs intéressés de découvrir des contenus sur le même thème.
- Les médias et le grand public sont généralement attirés par les nouveaux contenus surprenants ou humoristiques. En outre, il est plus facile de consommer des contenus répartis en brèves publications que des publications ou des articles plus longs, dont la production requiert également plus de ressources.

Suggestions :

- Choisir un mot-clic accrocheur et concis.
- Partager une banque de publications et de gazouillis que tous les archivistes pourraient utiliser et à laquelle ils peuvent contribuer.
- Utiliser tous les outils de narration qui captent l'attention du public – l'humour, la nouveauté, l'inattendu ou le suspense – pour le mobiliser, tout en continuant de respecter l'intention du message (c.-à-d. montrer que les archives sont destinées à l'usage des gens). Voici des exemples :
 - Idée de publication sur les réseaux sociaux : « Si une archive conserve des documents et qu'il n'y a personne pour les utiliser, est-ce que ces documents existent vraiment? »
[#motclicaccrocheur] #philosophie p.s. Épargnez-nous ce débat – consultez plutôt notre dernière collection sur X! [mettre le lien]
 - Afficher un aperçu d'une image animée avec un lien vers le site Web des archives pour voir la suite.
 - Sonder le public pour obtenir son opinion sur un fait historique amusant. Mettre un lien vers une page du site Web des archives où ils trouveront la réponse.

Mise en œuvre :

- Le Groupe de travail national sur la sensibilisation devrait coordonner ce projet.

- Le Groupe de travail pourrait créer, gérer et surveiller une plateforme commune de partage d'idées pour la création du mot-clé qui favoriserait des discussions créatives entre des archivistes de partout au pays.
- Quel qu'il soit, le mécanisme choisi par le Groupe de travail pour recueillir des images et des idées de reportage, entre autres, pourrait être le même que celui utilisé pour la stratégie M4 (c.-à-d. une plateforme commune), qui vise à permettre aux archivistes de s'inspirer des publications pour les réseaux sociaux et des idées, et d'y contribuer.

3.2.5 Mesure des résultats

On devrait recourir à deux types de mesures pour permettre au Groupe de travail national sur la sensibilisation d'évaluer le succès des stratégies pour les médias :

- 1) la mesure dans laquelle chaque stratégie a été mise en œuvre;
- 2) les résultats produits par la mise en œuvre, le cas échéant.

Cela permet également d'obtenir des mesures longitudinales et ainsi de comparer les résultats à la mesure dans laquelle la stratégie a été mise en œuvre.

Recommandation	Mesure des résultats
M1 Créer un groupe de travail national sur la sensibilisation.	Un groupe de travail est créé et actif. Le groupe de travail met en place les ressources, les outils et l'équipe nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations formulées.
M2 Élaborer un cours d'introduction aux communications à l'intention des archivistes pour qu'ils apprennent les fondements de la rédaction efficace, de la planification éditoriale et de la mobilisation sur les réseaux sociaux.	Le cours est créé. Nombre d'archivistes qui suivent le cours. Nombre de présentations envoyées aux médias par les participants qui mènent à des reportages. Nombre de services d'archives qui ont créé un calendrier éditorial pour leur établissement. Changement observé au fil du temps dans les ratios abonnés-interactions pour les comptes gérés par les archivistes ayant suivi le cours.

M3 Élaborer une formation sur les médias à l'intention des archivistes, afin qu'ils puissent donner des entrevues efficaces aux médias.	Le cours est créé. Nombre d'archivistes qui suivent le cours. Nombre de messages clés au sujet d'un fonds d'archives spécifique ou du rôle des archives en général qui apparaissent dans des histoires inspirées des archives publiées par les médias.
M4 Élaborer un calendrier éditorial national que les archivistes de partout au Canada pourraient utiliser et auquel ils pourraient contribuer, afin de mettre en lumière un même événement, sujet ou enjeu sous des angles et des points de vue locaux uniques.	Le calendrier éditorial national est créé et mis en place. Nombre de présentations envoyées aux médias qui mènent à des reportages. Changement observé au fil du temps dans le nombre d'interactions sur les réseaux sociaux (par exemple, nombre de commentaires, de mentions « j'aime », de partages ou de publications partagées, etc.).
M5 Créer un mot-clé pouvant être utilisé par tous les archivistes sur les réseaux sociaux qui utilise l'humour et des faits intéressants pour capter l'attention des médias (et du grand public).	Portée du mot-clé et interactions générées. Nombre de mentions, de gazouillis partagés et de clics sur le lien du gazouillis.

3.3 Enseignants

3.3.1 *Aperçu du public*

Le Groupe de travail a consulté 13 enseignants en sciences humaines de partout au pays au sujet de leurs relations avec les centres d'archives, ainsi que de leurs connaissances et de leur engagement par rapport à ceux-ci. La présente section résume les réponses des enseignants sur ce qu'ils font actuellement et sur leurs idées sur ce que les centres d'archives pourraient faire.

Les entrevues ont été effectuées par téléphone ou en personne et visaient à découvrir :

- les expériences actuelles des enseignants avec les centres d'archives;
- ce que les enseignants veulent que leurs élèves sachent à propos de ces centres;
- comment les archivistes pourraient faciliter l'accessibilité aux archives pour les enseignants grâce à des renseignements, des outils et des ressources.

3.3.1.1 Perception globale des enseignants à l'égard des archives

Voici ce qui se dégage des réponses des enseignants lorsqu'ils ont été interrogés sur ce que le terme « archives » signifie pour eux et sur le rôle que jouent les centres d'archives dans la société :

- Les enseignants ont souvent une idée de ce qu'est un centre d'archives, et la plupart d'entre eux comprennent qu'il s'agit d'une institution qui conserve des sources écrites.
- Les enseignants connaissent en quoi consiste le **contenu** des archives et les associent surtout aux documents écrits utilisés pour étudier l'histoire.
- Les enseignants s'intéressent à la façon dont les fonds d'archives peuvent appuyer leur enseignement.
- Certains enseignants, particulièrement ceux qui ont été formés et qui ont de l'expérience dans l'utilisation des sources documentaires, cherchent activement à utiliser des documents d'archives dans le cadre de leurs cours. Ils utilisent des documents, la plupart reproduits dans des recueils, pour enseigner l'utilisation de preuves, l'interprétation ainsi que la pensée historique et critique.

3.3.1.2 Besoins ou objectifs des enseignants en ce qui concerne les archives

Les points suivants résument les principaux objectifs et besoins soulevés lorsque nous avons demandé aux enseignants comment les centres d'archives pourraient mieux les servir et comment les archivistes pourraient mieux attirer leur attention.

1) Expériences des enseignants :

- Lorsque les enseignants reçoivent une formation appropriée sur l'utilisation des documents d'archives, ils les utilisent pour enseigner des compétences telles que l'interrogation de preuves, la vérification de l'information, l'interprétation des intentions de l'auteur du document, la démonstration des différences de vision du monde, l'interprétation d'événements historiques et la pensée critique.
- Les archives peuvent contribuer à rendre le passé plus accessible aux élèves en fournissant des preuves concrètes pour pratiquement n'importe quel sujet.
- On remarque une augmentation considérable de l'enthousiasme des élèves qui ont de la difficulté à sentir un lien avec l'histoire lorsqu'ils ont la chance de travailler avec des archives.
- Les projets où le travail des élèves est intégré aux instruments de recherche ou au site Web des centres d'archives offrent de précieux exercices de rédaction aux participants.

- La plupart des enseignants utilisent des sources qui ont été reproduites dans des recueils adaptés à l'âge des élèves et au programme scolaire, ou qui ont été adaptées ou traduites à des fins d'enseignement.
- Les enseignants conviennent que l'apprentissage initial avec les sources et l'utilisation de celles-ci s'inscriraient mieux, pour la plupart des provinces, dans les programmes scolaires des 1^{ère} et 2^e secondaires (7^e et 8^e années).

2) Contraintes et obstacles :

- Les enseignants sont dépassés par la quantité de contenu obtenu lors de recherches archivistiques et par le jargon qui leur est inconnu.
- Ils sont déçus du nombre restreint de documents qui leur facilement accessibles pour élaborer des leçons ou qu'ils peuvent fournir aux élèves. Les documents ne sont pas succincts et n'ont pas été classés en catégories compréhensibles et adaptés à l'âge des élèves.
- Les enseignants estiment qu'ils n'ont pas été suffisamment formés sur la façon d'enseigner avec des sources ou d'utiliser ces dernières dans le cadre des cours d'histoire.
- Ils n'ont pas le temps d'entreprendre des recherches archivistiques lorsqu'ils planifient leurs leçons et ne savent pas comment communiquer avec les centres d'archives pour obtenir du soutien.
- Ils ont besoin de plus d'outils pour vérifier l'intégrité de sources en ligne.
- L'organisation de sorties scolaires pour visiter les centres d'archives demande beaucoup de temps et implique habituellement des dépenses. Les enseignants ne peuvent pas organiser de visites régulières dans des salles de référence pour travailler sur un projet.
- Les archives peuvent sembler ennuyeuses au premier abord; il faut les rendre attrayantes ou les contextualiser pour capter l'intérêt des élèves, un peu comme on le fait pour les expositions muséales.

3) Solutions, utilisation et avantages :

- L'utilisation d'archives pour étudier la communauté locale des élèves, des événements actuels et des liens historiques avec un lieu, aurait une grande incidence, particulièrement sur les jeunes élèves.
- La meilleure façon de rendre possible pour un grand nombre d'enseignants un projet fondé sur des archives serait d'offrir des solutions clés en main sous forme de documents présélectionnés, prêts à être utilisés, adaptés aux programmes scolaires et disponibles en ligne. Ils seraient accompagnés de trousseaux éducatifs pour élaborer des plans de leçon.

- Selon les enseignants, les élèves bénéficieraient d'une visite dans un centre d'archives et d'une conversation avec un archiviste, car cela leur permettrait de mieux comprendre où se trouvent physiquement ces sources. Certains enseignants estiment qu'il serait plus pratique qu'un archiviste vienne dans leur classe pour faire une brève présentation et donner des exemples aux élèves.

3.3.2 Résultats souhaités

Le Groupe de travail a relevé un certain nombre de résultats attendus par les archivistes pour ce public cible. Les recommandations précises présentées dans la section 3.3.4 visent à atteindre ces résultats.

1) Changement souhaité sur le plan des connaissances

Les archivistes souhaitent que les enseignants comprennent :

- Que les archives peuvent éveiller l'intérêt des élèves et les aider à développer un lien avec l'histoire :
 - Que les documents d'archives donnent vie à l'histoire.
 - Que les archives peuvent aider les élèves à s'intéresser à l'histoire, car elles vont au-delà des noms et des dates. Les sources sont des documents réels, créés par des personnes réelles, et conservés par des centres archives pour les générations futures.
 - Les archives aident les élèves à établir des liens entre le passé et le présent. Selon les enseignants, ceux qui ont le plus de difficultés dans les unités standards s'épanouissent lorsqu'ils ont la chance de travailler avec des sources primaires.
- Les archives peuvent être utilisées pour enseigner la pensée critique :
 - Pour comprendre notre monde complexe, il est important de comprendre l'histoire et les gens qui l'ont fait.
 - Les sources documentent les événements, les personnes, les politiques et les actions de ceux qui sont passés avant nous. Elles permettent de savoir ce qui s'est passé. Elles ont été créées par des individus possédant des visions du monde, des expériences et des perspectives différentes.
 - L'interprétation des sources peut aider les élèves à développer une pensée critique en les amenant à réfléchir à ces questions : Quelles étaient les motivations des gens? Que pensaient-ils du monde dans lequel ils évoluaient? Comment tel document d'archives influence-t-il notre interprétation actuelle des événements?
- Enseigner aux élèves à interpréter les documents d'archives, à comprendre ce que ces derniers révèlent, à être attentifs à la

perspective de leur auteur et à l'impact de leur public cible, peut les aider à mieux interpréter le monde dans lequel ils vivent.

2) Actions souhaitées

Les archivistes souhaitent que les enseignants :

- comprennent comment les archives peuvent éveiller l'intérêt des élèves et les aider à développer un lien avec l'histoire :
 - en discutant avec leur archiviste local des sujets qui seront abordés en classe et de la façon dont ils pourraient faire un lien avec l'histoire et l'actualité de leur communauté;
 - en assistant à des séances de perfectionnement professionnel sur l'enseignement à l'aide de documents d'archives;
 - en vérifiant la disponibilité des ressources pédagogiques provinciales relatives à l'utilisation des archives dans l'enseignement;
 - en discutant avec les élèves de la provenance des sources (et pas seulement de la différence entre les sources et les études), et de la façon d'y accéder. Des documents d'archives sont disponibles sur de nombreux sujets, par exemple, de vieilles photos d'équipes sportives.
- enseignent la pensée critique à l'aide de documents d'archives :
 - en apprenant aux élèves à interpréter et à comprendre les documents d'archives et en facilitant l'enseignement de la pensée critique à l'aide de documents d'archives;
 - en utilisant les archives pour apprendre aux élèves comment poser de bonnes questions et savoir à quoi ressemble une bonne réponse.

3) Réponses affectives souhaitées

Les archivistes souhaitent que les enseignants soient :

- motivés et prêts à enseigner avec des documents d'archives;
- engagés et curieux à l'idée d'établir un lien avec le passé;
- enthousiasmés à l'idée d'utiliser des sources pour stimuler l'intérêt des élèves pour l'histoire;
- passionnés par l'idée de donner vie à l'histoire;
- enthousiasmés par les possibilités de recherche critique que peuvent offrir les sources archivistiques;
- confiants lorsque vient le temps d'affronter les difficultés de l'interprétation des documents d'archivess.

3.3.3 Messages clés

En s'appuyant sur les entrevues menées auprès des enseignants, la compréhension de leurs besoins et les résultats souhaités énoncés ci-dessus, le Groupe de travail a élaboré les messages clés suivants à l'intention des enseignants. Une utilisation uniforme de ces messages clés par les organismes et les institutions d'archives contribuera à clarifier la façon dont les enseignants peuvent utiliser les archives. Les services et les organismes d'archives canadiens peuvent intégrer ces messages dans leurs communications à l'intention des acteurs du milieu de l'éducation et les adapter, s'il le faut, à des besoins particuliers.

- **Les archives donnent vie à l'histoire.**
L'histoire peut parfois paraître lointaine pour les élèves, mais voir des documents écrits, des photographies et des documents audiovisuels qui fournissent des informations sur des événements historiques, permet de donner vie à l'histoire. Souvent les élèves qui ont plus de mal à apprendre l'histoire s'améliorent lorsqu'ils ont la chance de travailler avec des sources archivistiques.
- **C'est grâce aux archives que nous connaissons le passé.**
Les élèves qui veulent en savoir plus sur le passé ou qui se demandent comment nous pouvons savoir ce qui est arrivé, peuvent être fascinés par la documentation conservée dans les centres d'archives. Les documents d'archives peuvent également permettre aux élèves de comprendre la diversité des acteurs historiques et leurs opinions.
- **Les archives peuvent aider les élèves à développer leur pensée critique et leur culture médiatique.**
Les enseignants sont soucieux de cultiver ces compétences en classe. Les centres d'archives conservent des documents présentant des points de vue divers qui facilitent la compréhension de différentes perspectives quant aux enjeux historiques, ce qui incite les élèves à réfléchir à la façon dont ces documents contribuent à la reconstitution des événements passés et à leur donner un sens.
- **Les centres d'archives font partie de votre communauté.**
Les centres d'archives existent à différents niveaux, allant des grands centres d'archives nationaux, provinciaux ou territoriaux aux centres locaux et communautaires. Les élèves sont invités à leur rendre visite (généralement gratuitement), et à en apprendre davantage sur l'histoire de leur famille et de leur localité, ce qui les aide à se familiariser avec l'histoire et à établir un lien avec leur communauté.
- **Les archivistes sont là pour vous aider.**
Les centres d'archives peuvent être intimidants pour les nouveaux chercheurs, qu'il s'agisse d'enseignants ou d'élèves, car ils contiennent beaucoup de matériel, mais les archivistes sont heureux d'accueillir et d'aider tous les types de chercheurs.

3.3.4 Recommandations pour la communication et la mobilisation

E1 Offrir des formations normalisées pour les archivistes.

Justification :

- Avec une formation adéquate, les archivistes pourraient créer des ressources éducatives et des présentations de façon plus efficace et efficiente.
- Former les archivistes à la création de ressources éducatives venant appuyer les stratégies E2 et E3.

Suggestions :

- Créer une formation normalisée pouvant être utilisée à l'échelle du pays.
- La formation sera axée sur :
 - la compréhension du programme scolaire;
 - la communication efficace avec les différentes tranches d'âge des élèves;
 - l'élaboration d'outils et de ressources pédagogiques à l'intention des enseignants et des élèves.

Mise en œuvre :

- Sous la direction du groupe de travail national sur la sensibilisation (voir la recommandation M1), élaborer des lignes directrices sur la formation, afin d'assurer l'uniformité et l'établissement de normes à l'échelle nationale.
- La formation pourrait être offerte par les associations professionnelles provinciales ou nationales, les centres d'archives provinciaux et les programmes d'études en bibliothéconomie, sciences de l'information et archivistique.
- La formation sera mise au point par des experts en éducation provenant de programmes d'études universitaire mettant l'accent sur l'enseignement à l'aide de documents d'archives, ainsi que par des experts en affaires et en marketing, pour que les archivistes apprennent à « regrouper » les idées efficacement.

E2 Travailler en partenariat avec les comités responsables des curriculums de chaque province et territoire.

Justification :

- Pour que les enseignants utilisent les archives, ils doivent avoir accès à des documents adaptés aux programmes scolaires.

- Les enseignants ont indiqué que le manque de ressources et de temps pour identifier des documents d'archives pertinents constitue l'une des principales raisons pour lesquelles ils ne les utilisent pas dans leur enseignement, à moins qu'elles ne soient déjà reproduites dans des recueils.
- La coordination des efforts en vue de l'élaboration de programmes scolaires provinciaux constitue l'approche la plus efficace et la plus générale pour fournir aux enseignants des documents d'archives adaptées à ce qu'ils enseignent.
- Intégrer l'utilisation des documents d'archives aux programmes scolaires provinciaux permettra également de mettre davantage en valeur les archives dans le domaine de l'éducation.

Mise en œuvre :

- Les centres d'archives provinciaux et les associations provinciales et territoriales, avec l'aide du Groupe de travail national sur la sensibilisation, pourraient former des groupes de travail sur l'éducation, afin de coordonner et de gérer la mise en œuvre stratégique de ces mesures.
- Tâches des groupes de travail provinciaux et territoriaux sur l'éducation :
 - Tenir des rencontres avec le comité provincial/territorial responsable des programmes scolaires pour déterminer quels documents les appuieraient de la manière la plus pertinente.
 - Coordonner les efforts visant à trouver et à rassembler des versions numériques de documents d'archives destinés à des fins éducatives, provenant de centres d'archives de l'ensemble de la province.
 - Créer des trousse éducatives à l'intention des enseignants et les joindre aux sources archivistiques.

E3 Élaborer une formation à l'intention des enseignants et des étudiants en éducation sur la façon d'intégrer des documents d'archives et l'interprétation historique à leur enseignement.

Justification :

- Un obstacle auxquel sont souvent confrontés les enseignants est qu'ils ne savent pas comment enseigner avec des sources ou comment les trouver dans les archives.
- Montrer aux enseignants comment utiliser les archives et interpréter les documents historiques leur donnera la confiance nécessaire pour intégrer les archives à leur enseignement.

Suggestions :

- Élaborer une présentation normalisée à l'intention des archivistes qui serait distribuée à l'échelle nationale et qui serait utilisée dans le cadre de séances de perfectionnement professionnel et de formation des enseignants.

Mise en œuvre :

- Le Groupe de travail national sur la sensibilisation dirigerait la mise en œuvre de cette recommandation avec l'aide de représentants de chaque association provinciale et territoriale, en se concentrant sur l'offre de formation de perfectionnement professionnel dans le domaine des archives.
- Travailler de concert avec des experts et des historiens de l'éducation à la mise au point d'outils, de méthodes et d'approches d'enseignement efficaces, afin d'apprendre aux intervenants du milieu scolaire à utiliser des sources archivistiques et à parler des archives en utilisant un langage accessible à tous.
- Collaborer avec les programmes de stages pratiques existants (comme le programme *Community Field Experience* de l'Université de la Colombie-Britannique) pour élaborer du matériel pédagogique à l'aide de documents d'archives.
- Encourager ce type d'activités dans les programmes de formation des enseignants partout au pays.

3.3.5 Mesure des résultats

On devrait recourir à deux types de mesures des résultats pour permettre au groupe de travail national sur la sensibilisation d'évaluer le succès des stratégies à l'intention des enseignants. Ces mesures devraient évaluer à quel point :

1) ;les divers éléments de la stratégie ont été mis en œuvre;

l'impact de la mise en œuvre de ces mesures.Cela permettra également d'obtenir des mesures longitudinales comparant les résultats obtenus à la mesure dans laquelle la stratégie a été mise en œuvre.

Recommandation	Mesure des résultats
E1 Offrir des formations normalisées pour les archivistes	Des occasions de perfectionnement professionnel ont-elles été créées? Les participants trouvent-ils les occasions de perfectionnement professionnel efficaces? Quel a été le degré de participation à l'offre de perfectionnement professionnel? La formation a-t-elle été mise en œuvre dans le

	cadre des programmes en bibliothéconomie, sciences de l'information et archivistique?
E2 Travailler en partenariat avec les comités responsables des curriculums de chaque provinces et territoires.	<p>Chaque province a-t-elle été en mesure de mettre sur pied un comité?</p> <p>Les ressources archivistiques ont-elles été intégrées aux programmes scolaires?</p> <p>Des ressources (y compris des ressources numériques) ont-elles été créées à l'appui des nouveaux programmes scolaires?</p> <p>Les centres d'archives ont-ils contribué à la création de ressources?</p> <p>Les ressources créées sont-elles utilisées par les enseignants?</p>
E3 Élaborer une formation à l'intention des enseignants et des étudiants en éducation sur la façon d'intégrer des documents d'archives et l'interprétation historique à leur enseignement.	<p>Des occasions de perfectionnement professionnel ont-elles été créées?</p> <p>Les participants trouvent-ils les occasions de perfectionnement professionnel efficaces?</p> <p>Quel a été le degré de participation à l'offre de perfectionnement professionnel?</p> <p>À long terme, est-ce que la formation relative à l'enseignement à l'aide de sources archivistiques a été offerte dans le cadre de programmes de formation en éducation?</p>

4.0 Recommandations pour la promotion des archives auprès des pouvoirs publics à l'échelle nationale

4.1 Choix du public cible

Les femmes et les hommes politiques jouent un rôle très important dans l'élaboration des politiques publiques qui touchent directement le milieu des archives, par exemple lorsqu'il est question d'affectation des ressources, de structure organisationnelle, ainsi que des lois traitant de politiques comme celles liées à l'accès à l'information, au droit d'auteur et à bien d'autres enjeux. Les représentants élus et les membres du personnel gouvernemental, qui sont soit des conseillers en politiques ou des employés de bureaux de députés, sont également considérés comme des membres importants du public cible. Pour cette raison, le Groupe de travail a désigné comme principal groupe cible des efforts de sensibilisation les femmes et hommes politiques ainsi que leurs conseillers politiques aux échelons fédéral, provincial/territorial et municipal.

4.2 Femmes et hommes politiques

4.2.1 Aperçu du public

Le groupe de travail a interrogé 10 personnes de partout au pays, dont des représentants gouvernementaux fédéraux, provinciaux/territoriaux et municipaux, des conseillers en politiques et deux lobbyistes possédant une vaste expérience dans le domaine du patrimoine. Les renseignements recueillis lors des entrevues traitaient des connaissances sur les archives, des façons les plus efficaces de promouvoir des causes auprès des gouvernements et des femmes et hommes politiques de manière générale, plutôt que de traiter spécifiquement de la promotion des archives auprès des pouvoirs publics.

Les entrevues effectuées par téléphone, en personne ou par courriel visaient à :

- identifier les meilleures façons d'établir un contact avec les femmes et hommes politiques;
- déterminer les meilleures manières de sensibiliser les femmes et hommes politiques aux préoccupations relatives aux archives;
- déterminer comment les archives peuvent être utiles aux femmes et hommes politiques.

4.2.1.1 Perception globale des femmes et hommes politiques à l'égard des archives

Voici les réponses clés obtenues des femmes et hommes politiques, des conseillers politiques et des lobbyistes:

- Les femmes et hommes politiques en savent très peu sur les archives.
- La plupart des femmes et hommes politiques ne sont jamais allés dans un centre d'archives, mais certains ont déjà utilisé, de façon très limitée, des archives pendant leurs études universitaires.

- Les femmes et hommes politiques ne connaissent pas les centres d'archives de leur circonscription.
- Les ressources archivistiques qui pourraient être utiles aux femmes et hommes politiques ne semblent pas faciles d'accès.

4.2.1.2 Besoins ou objectifs des femmes et hommes politiques en ce qui concerne les archives

Voici les principaux objectifs et besoins cernés par les femmes et hommes politiques, leurs conseillers et les lobbyistes lorsqu'on leur a demandé comment les centres d'archives pourraient mieux les servir :

- 1) Les centres d'archives devraient maintenir un lien avec les représentants élus de leur circonscription et les informer des enjeux particuliers pour lesquels ils pourraient offrir des renseignements ou donner accès à des documents utiles. Reportez-vous à la section 5.3 pour connaître les meilleures façons de communiquer avec les politiciens.
- 2) Les centres d'archives et organismes du domaine devraient inviter des femmes et hommes politiques ou des membres de leur personnel à des événements spéciaux offrant une grande visibilité.
- 3) Les centres d'archives devraient être plus facilement accessibles afin que les femmes et hommes politiques sachent quelles ressources ils offrent et comment elles peuvent être utilisées. Les femmes et hommes politiques n'ont souvent pas le temps de faire des recherches. Les centres d'archives pourraient être plus proactifs en leur montrant ou en montrant à leur personnel les outils et les ressources disponibles.
- 4) L'établissement de relations est essentiel pour assurer l'efficacité de la promotion des archives auprès du gouvernement. Il est important d'avoir un groupe stable qui, à long terme, travaille au sein de réseaux bien établis, composés de décideurs clés et d'influenceurs.

4.2.2 Résultats souhaités

Le Groupe de travail a déterminé les résultats souhaités suivants pour ce public cible, sur le plan des connaissances, des actions souhaitées et des réponses affectives attendues. Les recommandations spécifiques présentées à la section 4.3 visent à atteindre ces résultats.

1) Changements souhaité sur le plan des connaissances

Les archivistes souhaitent que les femmes et hommes politiques comprennent que les centres d'archives :

- sont indispensables à une société démocratique, car ils fournissent des ressources permettant aux citoyens et aux organisations (comme les médias) de comprendre les actions des gouvernements et des dirigeants dans le passé, lesquelles peuvent être pertinentes par rapport aux préoccupations actuelles;

- détiennent des documents qui peuvent aider les femmes et hommes politiques, particulièrement les législateurs, à élaborer des politiques et des lois plus éclairées, et à éviter de répéter les erreurs du passé.

2) Actions souhaitées

Les archivistes souhaitent que les femmes et hommes politiques :

- connaissent et utilisent les différents types de ressources disponibles dans les centres d'archives pour appuyer le processus de prise de décision politique et stratégique;
- incluent les centres d'archives dans leurs discussions sur l'élaboration de politiques et de lois qui peuvent avoir une incidence sur eux et sur les archivistes;
- mettent sur pied des programmes offrant un financement suffisant pour permettre aux centres d'archives de travailler efficacement afin de préserver et de rendre accessible le patrimoine documentaire du Canada.

3) Réponses affectives souhaitées

Les archivistes souhaitent que les femmes et hommes politiques :

- sachent que les centres d'archives sont des partenaires indispensables dans les processus décisionnels;
- soient motivés à visiter les centres d'archives et à utiliser leurs ressources pour éclairer leurs décisions.

4.2.3 Recommandations pour la communication et la mobilisation

L'examen et l'analyse des résultats des entrevues et de l'analyse documentaire ont fait ressortir les enjeux suivants comme étant des considérations importantes pour la préparation de recommandations en matière de promotion des archives.

- La communauté des archives devrait agir de manière réfléchie et coordonnée en matière de promotion des archives auprès des pouvoirs publics, afin de présenter un message plus cohérent et plus puissant. Une infrastructure appropriée de défense des droits devrait donc être mise en place pour la communauté archivistique canadienne.
- Il est essentiel d'établir des relations avec les décideurs et les influenceurs de tous les ordres de gouvernement.
- Le roulement de personnel politique peut rendre plus difficile l'accès aux décideurs. La solution la plus efficace à ce problème est de faire appel à une entreprise spécialisée en relations gouvernementales pour établir des contacts et prévoir des rencontres de lobbyisme à l'échelon fédéral. La communauté archivistique devrait investir dans des contrats limités, à un coût raisonnable.

- Il est important d'entretenir des relations avec des champions des archives qui peuvent agir au nom des archives.
- Les archivistes œuvrant à la promotion des archives auprès des pouvoirs publics devraient recevoir une formation pour gagner en efficacité.
- Les efforts les plus efficaces sont ciblés et axés sur une politique ou un enjeu actuel.
- Le moyen le plus efficace d'influencer les décideurs est d'établir un contact personnel avec eux, par courriel, par téléphone ou en personne.

Compte tenu de ces considérations, le Groupe de travail propose les recommandations suivante.

P1 Mettre sur pied un groupe de travail national sur la promotion des archives auprès des pouvoirs publics qui coordonnera les activités de ce type.

Justification :

- La communauté archivistique devrait déployer des efforts concertés pour les enjeux d'importance nationale.
- Un groupe de travail stable sera en mesure de développer un réseau de relations à long terme avec les décideurs politiques et les influenceurs.
- Au besoin, le Groupe de travail sur la promotion des archives devrait pouvoir faire appel à des entreprises spécialisées en relations gouvernementales pour rejoindre les influenceurs appropriés.
- Pour l'aider dans ses efforts, le Groupe de travail national sur la promotion des archives développera une expertise dans la promotion des archives et recevra une formation en cette matière.

Mise en œuvre :

Le Groupe de travail national sur la promotion des archives compterait au moins un représentant de l'AAQ, de l'ACA et du CCA. Cela permettrait d'assurer la représentation des deux associations professionnelles fondées sur la langue et du réseau d'institutions d'archives. Le Groupe de travail compterait en outre d'autres membres de groupes de travail connexes, au besoin. Le Groupe de travail national sur la promotion des archives serait un organe de coordination doté du mandat suivant :

- établir une liste de sujets actuels d'importance, par exemple, la confidentialité, le droit d'auteur, les initiatives numériques, etc.; sur lesquels le Groupe de travail devra concentrer ses efforts.
- assigner la responsabilité de chacun des sujets d'importance nationale aux groupes de travail sur la promotion des archives comptant des

représentants des trois associations nationales et de tout autre groupe, le cas échéant;

- être l'organe de coordination auquel les sous-groupes de travail devraient rendre compte et faire des recommandations aux associations en vue d'actions coordonnées;
- mesurer les effets des recommandations mises en œuvre;
- trouver des moyens d'embaucher des entreprises spécialisées en relations gouvernementales, afin d'améliorer l'efficacité des efforts de promotion des archives des communautés?.

Les responsabilités des sous-groupes de travail par rapport à leur domaine d'activité comprennent les responsabilités suivantes :

- rendre compte régulièrement au Groupe de travail national sur la promotion des archives;
- recommander des activités en lien avec les politiques et la promotion des archives à l'AAQ, l'ACA, le CCA ou à toute autre organisation pertinente;
- mettre sur pied et réaliser des activités approuvées par les associations;
- assurer une veille permanente de l'enjeu qui leur est assigné et de tout sous-sujet qui pourrait en découler;
- rédiger une déclaration de principe-type, s'il y a lieu, sur des sujets qui sont régulièrement d'actualité afin d'appuyer la rédaction de mémoires, de correspondance et de réponses à des initiatives particulières;
- établir des relations avec des décideurs et des influenceurs clés;
- échanger de l'information avec les organismes associés et, au besoin, coordonner les initiatives de promotion des archives avec ceux-ci;
- assurer le suivi de tous les processus législatifs pertinents;
- rester au fait d'événements et de jalons importants à venir;
- créer des contenus pertinents pour les sites Web des communautés archivistiques;
- recommander, au besoin, d'engager une entreprise spécialisée en relations gouvernementales qui contribuerait à établir des contacts et à prévoir des réunions en vue d'un lobbying plus efficace à l'échelon fédéral;
- assurer la coordination des initiatives communautaires, par exemple en offrant un programme de formation au moyen de webinaires accessibles facilement et à faible coût à l'intention des archivistes qui participeront aux activités de promotion des archives (à titre d'exemple,

voir le [guide sur la promotion de l'archivistique](#) -- *Advocacy Guide*, en anglais -- de la SAA). Une trousse d'outils sur la promotion des archives auprès des pouvoirs publics pourrait constituer une autre ressource précieuse;

- agir à titre de centre d'échange d'information centralisé pour les demandes liées à la promotion des archives;
- assurer la liaison et l'échange d'information avec les comités sur la sensibilisation et la promotion des archives établis par des associations professionnelles à l'échelle provinciale, territoriale ou régionale, ainsi qu'avec des personnes et des organisations associées, au besoin;
- créer et gérer les outils de communication nécessaires pour assurer l'échange d'informations requis entre les membres de la communauté archivistique participant aux efforts de promotion des archives;
- recommander au Groupe de travail national les membres de la communauté des archives qui seraient les mieux placés pour assumer la responsabilité de la promotion des archives, en tenant compte des questions suivantes :
 - Qui s'occupera des questions d'importance provinciale et territoriale ou propres à un secteur?
 - Comment la communauté traitera-t-elle les questions d'importance régionale?

P2 Encourager et soutenir la mise sur pied de comités provinciaux ou territoriaux spécialisés dans la sensibilisation et la défense des intérêts des archives.

Justification :

- Le Groupe national de travail sur la promotion des archives traitera des enjeux nationaux, quoique certains d'entre eux pourraient être d'intérêt provincial, régional ou plus spécifique. Ces enjeux peuvent être traités au moyen d'efforts concertés de la part de groupes établis au sein de la communauté archivistique, comme des groupes de promotion des archives rattachés à des associations provinciales ou territoriales, ou encore des groupes spécialisés.

Suggestions :

- Le Groupe national de travail sur la promotion des archives devrait assurer la liaison avec tout groupe de même vocation établi par une association provinciale ou territoriale ou un groupe spécialisé (par exemple un centre d'archives universitaire ou municipal), afin de créer un réseau solide de groupes de promotion des archives et de sensibilisation à l'échelle du Canada.
- Les associations provinciales et territoriales ou les groupes spécialisés peuvent aviser le Groupe national de travail sur la promotion des

archives des enjeux touchant les sphères d'activité pour lesquelles des démarches de promotion des archives sont nécessaires. Le Groupe national de travail formulera des recommandations, afin d'établir à qui la responsabilité de cette action revient et offrira son aide, lorsque c'est possible.

4.2.4 Mesure des résultats

On devrait recourir à deux types de mesures pour permettre au Groupe de travail national sur la promotion des archives d'évaluer le succès des stratégies de promotion des archives ciblant les femmes et hommes politiques :

- 1) la mesure selon laquelle chaque stratégie a été mise en œuvre;
- 2) les résultats produits par la mise en œuvre des différentes stratégies, le cas échéant.

Cela permettra également d'obtenir des mesures longitudinales, en comparant les résultats obtenus à la mesure dans laquelle la stratégie a été mise en œuvre.

Recommandation	Mesure des résultats
P1 Mettre sur pied un groupe de travail national sur la promotion des archives auprès des pouvoirs publics qui coordonnera ce type d'activités.	<p>Le groupe de travail a-t-il été créé?</p> <p>Le mandat officiel et les procédures opérationnelles du groupe de travail et de ses sous-groupes ont-ils été établis et approuvés?</p> <p>Y a-t-il un budget de fonctionnement pour l'utilisation occasionnelle des services d'une entreprise spécialisée en relations gouvernementales ?</p> <p>Des ententes contractuelles ont-elles été conclues avec une entreprise spécialisée en relations gouvernementales?</p> <p>Le Groupe de travail national sur la promotion des archives a-t-il évalué les services reçus de l'entreprise spécialisée en relations gouvernementales au cours de la période d'essai, plus particulièrement en ce qui a trait à la quantité et à la nature des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • consultations; • rencontres fixées; • conseils législatifs; • aide aux mémoires et autres outils de communication. <p>Nombre de rencontres avec les décideurs et les</p>

	<p>influenceurs?</p> <p>Nombre de rencontres avec des comités ou des groupes gouvernementaux?</p> <p>Nombre de mémoires, de pièces de correspondance et de déclarations diffusés?</p> <p>Nombre de consultations avec les groupes associés?</p> <p>Nombre d'initiatives avec des groupes associés?</p> <p>Nombre d'initiatives spéciales entreprises?</p> <p>Nombre d'enjeux touchant la promotion des archives examinés et soumis à des groupes provinciaux, territoriaux ou spécialisés?</p> <p>Nombre de programmes de formation élaborés sur la promotion des archives ?</p> <p>Nombre de personnes ayant pris part à des programmes de formation sur la promotion des archives?</p> <p>Nombre d'initiatives qui ont mené à l'élaboration de mesures gouvernementales dont la réussite a été totale ou partielle?</p> <p>La liste des sous-groupes de travail requis a-t-elle été créée et approuvée?</p> <p>Des nominations pour les sous-groupes de travail ont-elles été faites?</p> <p>Nombre d'exposés de principe de chaque sous-groupe de travail?</p> <p>Nombre de mémoires, de pièces de correspondances et de déclarations rédigés?</p> <p>Nombre de consultations avec les groupes associés?</p> <p>Nombre d'initiatives spéciales proposées?</p>
<p>P2 Encourager et soutenir la mise sur pied de comités provinciaux ou territoriaux spécialisés dans la sensibilisation et la promotion des archives.</p>	<p>Nombre de comités de sensibilisation et de promotion des archives affiliés créés?</p> <p>Nombre d'initiatives appuyées par le Groupe national de travail sur la promotion des archives?</p> <p>Combien d'interventions réussies ont-elles été réalisées?</p> <p>Combien de temps a-t-il fallu pour obtenir les résultats désirés?</p>

5.0 Recommandations à l'intention des centres d'archives et des archivistes

Bien que ce document vise à créer un effort coordonné à l'échelle nationale pour accroître et améliorer la sensibilisation et la promotion des archives, il existe certaines mesures particulières que les centres d'archives et les archivistes peuvent adopter à titre individuel pour contribuer à cet effort collectif. Les recommandations suivantes aideront ces derniers à communiquer avec les médias, les enseignants ainsi que les femmes et hommes politiques.

5.1 Médias

5.1.1 Mesures

Les centres d'archives peuvent prendre les mesures suivantes pour mobiliser les médias.

M6 Établir et maintenir une relation suivie avec les médias locaux pour comprendre leurs besoins et la meilleure façon dont les centres d'archives peuvent y répondre.

Justification :

- En entretenant des relations avec des représentants des médias locaux, les archivistes sauront exactement à qui s'adresser lorsqu'ils ont un sujet à proposer, et les membres des médias sauront à qui ils peuvent faire confiance pour leur trouver de bonnes idées de reportage.
- Une fois que des relations auront été établies, les membres des médias seront probablement plus disposés à travailler avec les archivistes pour trouver des idées et des angles de narration à explorer, afin de faire passer le message des archives (voir section 3.2.3 Messages clés).
- Les suggestions d'histoires devraient tout d'abord être envoyées aux médias locaux. Si un sujet couvert par un journal local est intéressant, un grand média pourrait à son tour choisir de le couvrir.

Suggestions :

- Demandez à rencontrer le rédacteur en chef du média concerné pour voir comment votre centre d'archives peut répondre à ses besoins en sujets intéressants, tout en faisant la promotion de vos fonds d'archives. Au cours de votre rencontre, découvrez de quelle manière le rédacteur en chef aimerait recevoir les présentations, les communiqués de presse, les articles entièrement rédigés ou les documents d'archives. Par exemple, il pourrait :
 - préférer que vous l'appeliez pour discuter d'une idée de sujet plutôt que de l'envoyer par courriel ou, à l'inverse, que vous ne le contactiez que par courriel;

- imposer des limites de caractères précises pour le Web ou l'imprimé que vous devez respecter lorsque vous lui envoyez du contenu;
- exiger que les images ou les extraits vidéo que vous envoyez soient dans un certain format ou ne dépassent pas une certaine taille;
- vouloir que vous lui fassiez parvenir des contenus pour les médias sociaux chaque fois que vous envoyez une ébauche d'article (par exemple un contenu concis pouvant être adapté pour un gazouillis, une publication Facebook ou autre.).
- Voyez si le rédacteur en chef est disposé à discuter d'idées de sujets avec vous dans le cadre d'un appel téléphonique ou d'une rencontre, et possiblement à élaborer une série ou un projet de plus grande envergure sur lequel vous collaboreriez.
- Renseignez-vous sur les membres de l'équipe du média à qui vous devriez envoyer des présentations et des communiqués (si ce n'est pas directement au rédacteur en chef), et conservez une liste à jour de ces personnes-ressources.
- Désignez une personne-ressource dans votre centre d'archives pour servir de point de contact auprès de l'équipe du média, au cas où elle aurait des questions ou besoin de soutien.
- Lorsque vous envoyez une présentation, assurez-vous que votre sujet a un lien avec l'actualité, que ce lien est mis de l'avant et que la proposition est accompagnée d'une ou de plusieurs images.
- Utilisez les messages clés décrits à la section [3.2.3](#) pour que tous les médias du pays reçoivent les mêmes idées clés.

M7 Élaborer un calendrier éditorial pour assurer le suivi des idées et planifier le contenu qui sera produit par votre établissement en y ajoutant constamment des contenus en fonction du cycle de nouvelles.

Justification :

- Les médias sont toujours à la recherche de sujets de reportage qui tombent à point.
- Il est possible d'anticiper les sujets qui les accrocheront en fonction de la date des fêtes et des jalons qui marquent une année.
- Lorsque les centres d'archives établissent leur calendrier, ils peuvent être proactifs dans leur présentation de sujets ou de documents d'archives aux médias. Au contraire, les centres qui adoptent une posture réactive devant les aléas de l'actualité ont peu de temps pour faire les recherches nécessaires afin de nourrir un reportage.

Suggestions :

- Établissez un calendrier éditorial pour votre centre d'archives qui intègre les dates clés (comme la fête du Canada, la fête nationale du Québec / Saint-Jean-Baptiste, la fête du Travail, la Journée internationale des femmes, etc.) et qui indique les documents d'archives ou les idées de reportage s'appuyant sur votre collection que vous pourriez présenter en lien avec ces dates.
- Si vous le pouvez, réservez une partie du temps d'un membre du personnel pour qu'il prenne connaissance de l'actualité et ajoute des idées à votre calendrier éditorial en fonction de ceux-ci.
- Présentez les propositions de sujets à la personne-ressource appropriée au sein du média et joignez-y des images.
- Même si vous ne pouvez que présenter un ou deux sujets par année, ce sont un ou deux sujets de plus qui pourraient mettre les archives sous les projecteurs.
- Vous pouvez également utiliser votre calendrier éditorial pour suivre et planifier le contenu pour les publics autres que les médias et pour une variété de contenus (des présentations, mais aussi des publications sur les médias sociaux, des billets de blogue, des infolettres, etc.).

Ressources :

- Il existe de nombreux modèles de calendrier éditorial qui pourraient être modifiés pour répondre à vos besoins particuliers. [En voici un](#) (en anglais) gratuit, conçu à l'aide de Google Sheets.
- [Air Table](#) (en anglais) est un autre outil formidable pour créer des calendriers éditoriaux. Vous pouvez créer un compte de base gratuitement et avoir tout de même accès à de nombreuses fonctions et fonctionnalités excellentes pour l'organisation du contenu.

M8 Interagir avec les journalistes localité et de votre région sur Twitter en offrant des commentaires d'experts en réponse à leurs gazouillis.

Justification :

- Twitter [a changé la face des nouvelles](#) (en anglais). De nombreux journalistes ont recours à cette plateforme, que ce soit pour publier des articles rédigés selon la pratique de l'externalisation ouverte, créer un lien avec le public ou partager leurs récents articles.
- Les archivistes peuvent interagir directement avec les journalistes sur Twitter.

Suggestions :

- Suivez le compte Twitter de journalistes pertinents et demandez à une personne de votre équipe de regarder périodiquement ce qu'ils publient. Vous n'avez pas à consacrer beaucoup de temps à cette tâche – vous pourriez simplement commencer par une vérification hebdomadaire (p. ex. tous les lundis matins) pour voir ce dont vos journalistes cibles discutent actuellement. Commentez les gazouillis ou répondez-y lorsque les journalistes diffusent des articles traitant de sujets liés aux fonds d'archives et aux domaines d'expertise historiques de votre centre.
- Quand vous diffusez des gazouillis en lien avec l'actualité de la journée, mentionnez les journalistes concernés, surtout si votre publication pourrait inspirer un reportage.
- Lorsque le gazouillis d'un journaliste comprend un lien vers leur propre reportage (ou le reportage d'un(e) collègue) qui se rapporte à un sujet touchant le domaine d'expertise de votre centre d'archives, partagez-le. Mieux encore, ajoutez-y votre perspective ou un angle archivistique et expliquez pourquoi vous partagez le contenu. Il est possible que le journaliste partage à son tour votre gazouillis, puisqu'il mentionne son reportage.

M9 Créer sur votre site Web une section dédiée aux membres des médias qui contient des ressources pour les aider à naviguer dans vos fonds d'archives.

Justification :

- Le fait qu'une section du site Web d'un centre d'archives s'adresse directement aux journalistes montre que les archives peuvent être mises à contribution dans le cadre de leur travail.

Suggestions :

- La section à l'intention des médias pourrait inclure le contenu suivant :
 - un guide (écrit ou vidéo) présentant les étapes d'une recherche dans les archives, rédigé spécialement en tenant compte des membres des médias, et qui comprend une section sur la façon de citer des sources d'archives et qui explique pourquoi ces citations sont importantes;
 - des conseils pratiques pour la recherche;
 - la liste des documents les plus utiles ou les plus fréquemment consultés par les journalistes;

- des reportages d'autres journalistes ayant utilisé des archives, à titre de modèle;
- des idées de sujets contenant des liens vers des descriptions ou des documents d'archives pertinents, y compris des éléments visuels;
- des propositions de sujets soumises par des membres de la collectivité qu'un membre des médias pourrait vouloir traiter.
- La page d'accueil de votre site Web devrait comprendre un lien très visible vers cette section (idéalement, dans la barre de navigation en haut de la page) et le texte devrait clairement cibler les membres des médias.
 - Par exemple : « Êtes-vous un membre des médias? », « Ressources pour les médias » ou « Médias – Trouvez votre prochain sujet de reportage ici »
- Tout le contenu doit être rédigé dans un langage non spécialisé et accueillant. Il doit aussi incorporer les messages clés présentés dans la section [3.2.3](#).
- Après avoir créé ce contenu, assurez-vous de le promouvoir auprès des journalistes, que ce soit par courriel ou sur les réseaux sociaux.
- Après avoir créé ce contenu, évaluez l'expérience des visiteurs qui se rendent dans votre centre d'archives : s'agit-il d'un espace accueillant pour les membres des médias (et les autres utilisateurs), même s'ils se présentent en plus grand nombre? Si ce n'est pas le cas, comment pouvez-vous corriger la situation? Voici des exemples :
 - Si la première chose qu'un visiteur voit dans votre salle de lecture est un panneau livrant un message restrictif au sujet, par exemple, de l'utilisation de certains objets personnels, quelle sera sa première impression?
 - S'il voit plutôt une affiche expliquant l'importance des archives dans un langage clair ou qu'il reçoit un accueil amical (par exemple, « Les archives existent pour vous. Bienvenue! Nous sommes heureux de vous voir. »), le visiteur se sentira encore davantage bienvenu, ce qui est l'un des résultats souhaités de cette stratégie.

5.1.2 Mesure des résultats

Voici quelques suggestions de moyens que les centres d'archives peuvent utiliser pour mesurer les résultats de ces actions.

Recommandation	Mesure des résultats
<p>M6 Établir et maintenir une relation suivie avec les médias locaux pour comprendre leurs besoins et comment les centres d'archives peuvent y répondre le mieux possible.</p>	<p>Nombre de relations entretenues avec les rédacteurs en chef de toutes les sources médiatiques pertinentes (p. ex. relations avec les médias locaux si vous êtes un centre d'archives municipal ou avec les médias provinciaux si vous êtes un centre provincial)</p> <p>Augmentation du nombre de demandes de référence provenant de vos relations au sein des médias</p> <p>Nombre de reportages qui citent votre centre d'archives (y compris ceux que vous avez écrits vous-même, ceux dans lesquels vous êtes cité comme expert ou ceux qui font référence à un document d'archives)</p> <p>Changement observé dans le nombre de reportages de ce genre réalisés au fil du temps</p>
<p>M7 Élaborer un calendrier éditorial pour assurer le suivi des idées et planifier le contenu qui sera produit par votre établissement, et y ajouter des contenus en fonction du cycle de nouvelles.</p>	<p>Nombre d'archivistes qui ont créé un calendrier éditorial</p> <p>Nombre de reportages qui citent votre centre d'archives (y compris ceux que vous avez rédigés vous-même, ceux dans lesquels vous êtes cité comme expert ou ceux qui mentionnent un document d'archives)</p> <p>Changement observé dans le nombre de reportages de ce genre réalisés au fil du temps</p>
<p>M8 Interagir avec les journalistes de votre localité et de votre région sur Twitter en offrant des commentaires d'experts en réponse à leurs gazouillis lorsque c'est possible.</p>	<p>Augmentation du nombre de médias locaux qui vous suivent sur Twitter</p> <p>Augmentation du nombre de gazouillis partagés, de messages privés envoyés et de mentions par les membres des médias</p> <p>Augmentation du nombre de demandes de référence provenant de membres des médias qui sont d'abord entrés en contact avec vous sur Twitter</p>

M9 Créer sur votre site Web une section dédiée aux membres des médias qui contient des ressources pour les aider à naviguer dans vos fonds d'archives.	Nombre de visites et de clics pour la section à l'intention des médias de votre site Web Nombre de vues et de téléchargements des ressources pour les médias (guides, vidéos, etc.) Nombre d'articles publiés pour lesquels un membre des médias a trouvé son idée en consultant cette section de votre site Web Augmentation du nombre de demandes de référence provenant des médias
---	--

5.2 Enseignants

5.2.1 Mesures

Les centres d'archives peuvent prendre les mesures suivantes à titre particulier pour mobiliser les enseignants.

E4 Offrir des visites guidées des archives à des groupes scolaires ou aller dans les écoles pour tenir des expositions annuelles sur les archives.

Justification :

- Les visites et les expositions permettent :
 - de présenter les archives aux élèves en personne, ce qui les rend plus concrètes;
 - d'aider les élèves à comprendre que les archives font partie de la collectivité;
 - de voir les documents d'archives en personne, ce qui peut susciter la fascination et l'enthousiasme des élèves.

Suggestions :

- Communiquer avec les écoles à l'avance pour organiser une visite scolaire ou une exposition à l'école.
- À la lumière des entrevues avec les enseignants, le Groupe de travail recommande d'offrir des visites guidées aux élèves de 1^{ère} et 2^e secondaires (7^e et 8^e années), car c'est à ces niveaux que le programme scolaire prévoit traiter du sujet des sources primaires et secondaires.
- Proposer que la visite du centre d'archives ou qu'une présentation à l'école devienne un événement annuel.

- Montrer les difficultés que présente la conservation des documents d'archives, en présentant aux élèves des documents fragiles et en expliquant les préoccupations liées au soin et à la manipulation de ces documents.
- Préparer des documents à l'intention des élèves et des notes pertinentes pour chaque élément présenté.
- Confirmer auprès de l'enseignant ou de l'école que la visite ou l'exposition est pertinente pour le groupe d'âge. Évitez le jargon et rendez l'information accessible.
- Dans la mesure du possible, collaborer avec l'enseignant pour élaborer une tâche créative à effectuer après la visite.
 - Un billet de blogue ou un texte de réflexion présentant un document d'archives ou un aspect du centre d'archives visité peut aider à consolider la visite sur place ou la présentation de l'invité pour les élèves.
 - Si les centres d'archives sont disposés à présenter des contenus provenant des élèves dans leurs instruments de recherche ou sur leur site Web, cela pourrait constituer une occasion pour les élèves d'acquérir une expérience concrète de rédaction dans un cadre professionnel.
 - Les élèves seraient fiers de voir leur travail présenté sur un site officiel et pourraient le partager avec leurs amis sur les réseaux sociaux.

Mise en œuvre :

- Le Groupe de travail national sur la sensibilisation (voir la recommandation P1) pourrait superviser la création d'un plan de présentation et de documents facultatifs.
- Le Groupe de travail national sur la sensibilisation pourrait également créer et gérer une plateforme de communication pour permettre aux centres d'archives et aux archivistes de partager des idées et des outils.

E5 Établir une relation avec les enseignants et les programmes de formation des enseignants pertinents de votre localité, et travailler avec eux pour créer des projets intéressants fondés sur des sources archivistiques pour les élèves

Justification :

- Montre aux enseignants et aux élèves à quel point les archives peuvent être utiles à l'apprentissage.
- Offre une expérience pratique aux enseignants et aux élèves.

- Permet à l'enseignant d'intégrer facilement les archives à son enseignement.

Suggestions :

- Plusieurs archives ont déjà lancé des projets de ce type, comme ce projet de biographies de soldats :
<https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/westmount-high-school-memorial-project-remembrance-day-1.3846648> (en anglais)
- Organiser des fêtes du patrimoine dans votre collectivité au cours desquelles les élèves de diverses écoles pourraient présenter les résultats de leurs recherches :
<http://kids.canadashistory.ca/Kids/Heritage.aspx?lang=fr-CA>

5.2.2 Mesure des résultats

Voici quelques suggestions de moyens que les centres d'archives peuvent utiliser pour mesurer les résultats de ces actions.

Recommandation	Mesure des résultats
E4 Offrir des visites guidées des centres d'archives et tenir des expositions annuelles pour les groupes scolaires.	Combien de centres d'archives et d'écoles ont commencé à offrir ou à faire des visites ou des présentations? Les élèves en apprennent-ils davantage sur les archives lors de ces visites ou présentations? Le nombre de visiteurs des centres d'archives a-t-il augmenté depuis le début de ces visites et présentations?
E5 Établir une relation avec les enseignants et les programmes de formation des enseignants pertinents de votre localité, et travailler avec eux pour créer des projets intéressants fondés sur des sources archivistiques pour les élèves.	Nombre de projets créés avec et par les étudiants Nombre d'événements et de participants

5.3 Femmes et hommes politiques

5.3.1 Mesures

Les centres d'archives peuvent prendre les mesures suivantes à titre particulier pour mobiliser les femmes et hommes politiques ainsi que les influenceurs.

P3 Établir et maintenir un contact continu avec les femmes et les hommes politiques de votre localité et de votre région de tous les ordres de gouvernement. L'établissement d'un réseau de relations est le plus important outil de promotion des archives auprès des pouvoirs publics.

Justification :

- Il est important que les femmes et les hommes politiques connaissent l'existence des archives, et qu'ils disposent des ressources et des outils de recherche qui pourraient leur être utiles.
- Les femmes et les hommes politiques seront mieux en mesure de défendre les intérêts des archives s'ils savent ce qu'elles sont et à quel point elles peuvent être importantes.
- Établir des relations avec les femmes et les hommes politiques permet aux centres d'archives d'identifier des champions des enjeux touchant les archives et d'entretenir des liens avec eux.

Suggestions :

- Communiquez avec les représentants élus et les membres pertinents de leur personnel pour vous présenter et leur expliquer ce que vous pouvez faire pour eux :
 - Félicitez les élus de votre circonscription au début de leur mandat et renseignez-les sur les centres d'archives de leur circonscription;
 - Avisez-les des documents d'archives qui pourraient les aider avec les enjeux actuels;
 - Invitez-les à des événements spéciaux qui offrent une grande visibilité et représentent une occasion de prendre des photos.
- Lorsque vous rencontrez des femmes et des hommes politiques, des membres de leur personnel responsable des politiques ou d'autres décideurs :
 - Veillez à ce que votre message demeure ciblé et clair; c'est primordial.
 - Soyez précis, n'utilisez pas de généralités. N'oubliez pas que les femmes et les hommes politiques cherchent des solutions plutôt que des problèmes ou des discussions générales.
 - Faites des propositions fondées sur des données probantes.

- Racontez une histoire à l'aide d'exemples concrets pour provoquer une réaction affective et stimuler leur intérêt.
- Appuyez vos propositions par des démonstrations de faisabilité.
- Montrez la valeur que représente l'investissement des fonds qui pourraient être attribués à votre centre d'archives.
- Adoptez une approche progressive pour les enjeux importants et à long terme.
- Lors des réunions, ne divaguez pas et ne prenez pas plus de temps que ce qui vous a été accordé, à moins que vous ne soyez invité à rester plus longtemps.
- Ne vous limitez pas au parti au pouvoir; l'opposition peut aussi forcer la discussion de certaines questions. Trouvez donc plusieurs champions politiques et donnez-leur les outils nécessaires pour poser des questions efficaces et pertinentes.
- Voici quelques conseils sur les meilleures façons d'approcher les femmes et les hommes politiques :
 - Adressez-vous à de proches collaborateurs des femmes et des hommes politiques (conseillers en politiques, secrétaires, chercheurs), car ce sont souvent eux qui décident de la priorité à accorder à une demande.
 - L'été est souvent un bon moment pour approcher les femmes et les hommes politiques, car la session parlementaire est terminée et ils ont plus de temps pour travailler avec leurs électeurs.
 - Envoyez du matériel promotionnel aux femmes et aux hommes politiques de votre localité et de votre région, et faites un suivi par courriel ou dans le cadre d'une rencontre.
 - Établissez un contact direct par téléphone ou par courriel suivi d'un appel téléphonique.
 - Communiquez avec les femmes et les hommes politiques de votre circonscription (municipaux, provinciaux, fédéraux), qu'ils soient nouvellement élus ou en place depuis longtemps.
 - Organisez des rencontres en personne pour discuter d'enjeux particuliers.

P4 Participer aux efforts touchant les enjeux stratégiques locaux actuels en assistant aux réunions organisées par les municipalités, les arrondissements et autres instances décisionnelles.

Justification :

- La participation des centres d'archives et des archivistes à une discussion publique accroît la sensibilisation de la collectivité aux questions touchant les archives.

- Les considérations touchant les archives font partie du débat public.

Suggestions :

- N'hésitez pas à montrer votre expertise en archivistique.
- Apprenez comment fonctionnent les assemblées municipales et autres séances publiques dans votre région.
- Soyez bien informé afin de poser des questions soigneusement formulées qui obligent les femmes et les hommes politiques à prendre position publiquement.
- Soyez poli et insistant sans être hostile.
- Collaborez avec d'autres organismes de votre collectivité qui pourraient avoir des préoccupations similaires aux vôtres.
- Participez à des consultations publiques et fournissez de l'information ou des occasions de recherche sur le sujet débattu.

5.3.2 Mesure des résultats

Voici quelques suggestions de moyens que les centres d'archives peuvent utiliser pour mesurer les résultats de ces actions.

Recommandation	Mesure des résultats
P3 Établir et maintenir un contact continu avec les politiciens.	Nombre de contacts établis avec et par les femmes et les hommes politiques et leur personnel
P4 Participer aux efforts touchant les enjeux stratégiques actuels.	Nombre de discussions tenues lors de débats politiques sur des questions pertinentes Nombre d'interventions réussies lors de débats publics

6.0 Conclusion

La vision et les mesures recommandées décrites dans le présent document sont le résultat de recherches approfondies, d'entrevues, de consultations et de réflexions. L'objectif du Groupe de travail était de fournir un guide aux archivistes et aux institutions archivistiques canadiennes en vue de l'élaboration d'une stratégie coordonnée et concertée, afin d'améliorer la sensibilisation du public envers l'importance et la promotion des archives auprès des autorités. En ciblant trois publics précis, le Groupe de travail croit que les archives pourront joindre et sensibiliser le grand public canadien. Ce document propose des mesures à prendre pour aider les Canadiens à mieux connaître les archives et à reconnaître le travail de celles et ceux qui y oeuvrent.

Les recherches ont clairement démontré que l'amélioration de la sensibilisation et de la promotion des archives ne pourra être réalisée que par des actions structurées et coordonnées de la communauté archivistique. Le travail des archivistes et de toutes les institutions et organisations archivistiques pour mieux faire connaître leur travail et son importance demeure essentiel, mais les mesures et les structures recommandées visent une approche plus globale. Celle-ci comprend non seulement des efforts individuels, mais également une stratégie globale de coordination au sein de la communauté archivistique.

Pour le Groupe de travail, la meilleure voie à suivre pour la communauté archivistique canadienne est d'envoyer des messages communs, d'offrir davantage de formation sur la façon de transmettre ces messages, et d'établir une infrastructure de sensibilisation et de défense des intérêts appropriée. Nous espérons que les recommandations formulées dans ce rapport mèneront à la mise en place d'une stratégie nationale qui permettra progressivement d'accroître la sensibilisation et la promotion des archives dans l'ensemble du Canada. Les recommandations prévoient également trois niveaux d'intervention pour les centres d'archives et les archivistes : les niveaux national, provincial/territorial et local.

C'est d'ailleurs pourquoi la création de deux groupes de travail nationaux, l'un dédié à la sensibilisation et l'autre à la promotion des archives auprès des pouvoirs publics, est essentielle. Comme la sensibilisation et la promotion des archives exigent différents types d'expertise, nous suggérons que ces deux secteurs d'activité soient distincts. Les groupes de travail devraient permettre la collaboration entre les diverses associations et organismes archivistiques du pays, et devraient également être à la tête de la création et de l'utilisation d'outils qui ouvriront la porte à une plus grande collaboration entre toutes les institutions archivistiques. Pour garantir l'efficacité optimale des efforts de sensibilisation et de promotion, les centres d'archives et les archivistes de tout le pays doivent mettre en commun leurs ressources et travailler ensemble. Comme la coordination des efforts à l'échelle nationale exige temps et ressources, cette stratégie vise également à donner aux archivistes les moyens de sensibiliser leurs propres cercles d'influence locaux, même si le travail est coordonné à

l'échelle provinciale et nationale pour atteindre les médias, les enseignants et les femmes et les hommes politiques de façon concertée.

Annexe A : Possibilités de financement

La liste ci-dessous est un inventaire partiel de diverses sources de financement offertes aux archives qui souhaitent organiser des activités de sensibilisation. Elles ne sont pas placées dans un ordre particulier.

Possibilités de financement fédéral :

- Fondation communautaire de Postes Canada pour les enfants
<https://www.canadapost.ca/cpc/fr/our-company/giving-back-to-our-communities.page>.
 - Aide les organisations et organismes de bienfaisance locaux à offrir des programmes ciblant les enfants.
- Fonds pour l'histoire du Canada (Patrimoine canadien)
<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-histoire-canada/renseignements.html>
 - « Le Fonds pour l'histoire du Canada permet aux Canadiens d'améliorer leurs connaissances de l'histoire, de la participation citoyenne et des politiques publiques du Canada. Il soutient la production de matériel didactique, l'organisation d'activités d'apprentissage et la création ou le maintien de réseaux. »
- Programme d'investissement Expositions virtuelles (Musée canadien de la guerre) <https://mvc.museedelhistoire.ca/programme-dinvestissement-pour-des-expositions-virtuelles/>
 - Le Programme d'investissement Expositions virtuelles aide les musées et les organismes patrimoniaux canadiens à développer des expositions et des ressources en ligne qui suscitent l'intérêt de divers publics envers l'histoire, le patrimoine et la culture du Canada.
- Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire (Bibliothèque et Archives Canada) <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/services/programme-collectivites-patrimoine-documentaire/Pages/pcpd.aspx>
 - Le Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire fournit une aide financière à la communauté canadienne du patrimoine documentaire pour les activités qui :
 - font connaître les organisations locales du patrimoine documentaire du Canada et rendent plus accessibles leurs collections;
 - accroissent la capacité de ces organisations à préserver le patrimoine documentaire du Canada de façon plus durable.

Possibilités de financement provincial et territorial :

Colombie-Britannique

- Heritage Legacy Fund (fonds des legs patrimoniaux) du Heritage Awareness Program (HeritageBC) <https://heritagebc.ca/heritage-legacy-fund/> (en anglais)
 - Le Heritage Awareness Program (programme de sensibilisation au patrimoine) cible la recherche, la documentation, la présentation et la publication de renseignements sur des ressources patrimoniales communautaires précises.

Alberta

- Heritage Awareness Grants (subventions pour la sensibilisation au patrimoine) <https://www.alberta.ca/heritage-awareness-grants.aspx#toc-1> (en anglais)
 - Les subventions Heritage Awareness offrent des subventions de contrepartie allant jusqu'à 15 000 \$ pour des initiatives d'interprétation ou de promotion de la sensibilisation à l'égard du patrimoine albertain.

Manitoba

- Programme de subventions destinées au patrimoine https://www.gov.mb.ca/chc/grants/pdf/hgp_at_a_glance_2018_fr.pdf
 - Il offre un financement et une aide à la planification aux organismes communautaires sans but lucratif qui souhaitent entreprendre des projets afin de découvrir, de protéger et d'interpréter le patrimoine humain et naturel du Manitoba.

Nouveau-Brunswick

- Programme de subventions CANB-NB <https://www.canbarchives.ca/programme-de-subventions-canb-nb>
 - Ce programme offre une aide financière aux organismes retenus pour les aider à mener des projets d'archivage entrepris dans leurs centres d'archives. Le CANB offre de l'aide financière pour les types de projets suivants : Classement et description; Préservation et conservation; Remise en forme et migration; Achat de matériel; et Formation et perfectionnement professionnel.

Nouvelle-Écosse

- Provincial Archival Development Program (programme provincial de développement des archives) <https://archives.novascotia.ca/padp> (en anglais)

- Il est géré par Nova Scotia Archives, qui offre du financement pour des projets visant la sensibilisation du public, l'appréciation et l'utilisation du patrimoine archivistique de la Nouvelle-Écosse (p. ex. plans de marketing, trousseaux thématiques pour les groupes scolaires, portes ouvertes).
- Community Grants Program (programme de bourses communautaires) de la municipalité régionale d'Halifax
<https://www.halifax.ca/business/doing-business-halifax/community-grants> (en anglais)
 - Le Community Grants Program offre des subventions ponctuelles ou pluriannuelles à des organismes sans but lucratif communautaires enregistrés et à des organismes de bienfaisance à la tête d'initiatives sociales, culturelles, environnementales, récréatives et patrimoniales. Les subventions peuvent servir à l'achat d'artéfacts ou d'objets patrimoniaux, à la remise en état, à l'affichage, à l'organisation d'expositions, à la défense des intérêts, à l'éducation du public ainsi qu'à la création et à la planification de conseils.

Yukon

- Fonds du patrimoine historique du Yukon <https://yukon.ca/fr/fonds-du-patrimoine-historique>
 - Le Fonds du patrimoine historique du Yukon encourage les projets qui font la promotion de l'étude et de l'interprétation des ressources patrimoniales du Yukon. Ces projets doivent valoriser l'appréciation, la préservation et le développement du patrimoine yukonnais.

Annexe B : Analyses documentaires

I. Analyse de la documentation canadienne

Articles de journaux

Archivaria, vol. 31 (hiver 1990-1991)

- ERICSON, Timothy L. « Preoccupied with Our Own Gardens: Outreach and Archivists »
- BLAIS, Gabrielle, et David ENNS. « From Paper Archives to People Archives: Public Programming in the Management of Archives »
- WILSON, Ian E. « Towards a Vision of Archival Services »
- CRAIG, Barbara L. « What are the Clients? Who are the Products? The Future of Archival Public Services in Perspective »

Archivaria, vol. 48 (automne 1999)

- GILLILAND-SWETLAND, Anne J., Yasmin B. KAFAI et William E. LANDIS. « Integrating Primary Sources into the Elementary School Classroom: A Case Study of Teacher Perspectives »

Archivaria, vol. 49 (printemps 2000)

- YAKEL, Elizabeth. « Thinking Inside and Outside the Boxes: Archival Reference Services at the Turn of the Century »

Archivaria, vol. 68 (automne 2009)

- ZIEMAN, Kate. « Youth Outreach Initiatives at the Canadian Lesbian and Gay Archives »

Archivaria, vol. 78 (automne 2014)

- HERON, Craig. « Archives : Public Awareness and Engagement »
- BARRETT, Creighton, Braden CANNON et Liam O'HARE. « The Application of Library Outreach Strategies in Archival Settings »

Sites Web d'associations

<http://aabc.ca/> (en anglais)

<http://www.archivesalberta.org/> (en anglais)

<http://scaa.sk.ca/home/> (en anglais)

<http://mbarchives.ca/> (en anglais)

<http://aao-archivists.ca/> (en anglais)

<https://archivistes.qc.ca/>

<https://www.canbarchives.ca/accueil>

<https://www.councilofnsarchives.ca/> (en anglais)

<http://www.archives.pe.ca/> (en anglais)

<http://www.yukoncouncilofarchives.ca/> (en anglais)

<http://www.nwtarchives.ca/nwtac/pastevents.asp> (en anglais)

<http://www.cdncouncilarchives.ca/nunavut.html> (en anglais)

II. Analyse de la documentation canadienne française

Événements :

- Jeux de piste : <http://jeudepiste.archivistes.qc.ca/montreal-2017/>
- Archives à voix hautes : « Archives à voix haute : faire un présent du passé », *Le Soleil*. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/arts/201009/26/01-4326830-archives-a-voix-haute-faire-un-present-du-passe.php>
- Publication : « Ton portefeuille archivistique – Sensibilisation des élèves à leurs archives » : https://archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol26_4/26-4-heon.pdf&x=bb5858add630120f529ab87a9800dea4

Défense des intérêts :

- Lire Baillargeon et Lévesque (2007-2008) pour le détail des mesures officielles de l'Association des archivistes du Québec.
- Déclaration québécoise sur les archives.

Articles de revue

- BAILLARGEON, Diane, et Michel LÉVESQUE. « L'Association des archivistes du Québec, une association impliquée, des archivistes engagés », *Archives*, vol. 39, n° 1 (2007-2008), p. 43-99.
- BÉDARD, Sylvie, et Sophie MOREL. « L'archiviste, outil de médiation entre les archives et l'usager », *Archives*, vol. 45, n° 1 (2013-2014), p. 47-56.
- BOUDREAU, Denis, Florian DAVEAU et Frédéric GIULIANO. « Diffuser, partager et s'approprier le patrimoine documentaire québécois. Le projet collaboratif de BAnQ sur Wikimédia : une première au Canada », *Archives*, vol. 46, n° 1 (2016), p. 61-81.
- CADIEUX, Hélène, Marie-Andrée FORTIER et Bernard SAVOIE. « Un exemple de partenariat public-privé dans le secteur des archives », *Archives*, vol. 37, n° 2 (2005-2006), p. 140-149.
- DELRIEU, Juliette. « La valorisation des archives aux Musées de la Civilisation : les évènements *Rares et Précieux* », *Archives*, vol. 45, n° 1 (2013-2014), p. 57-83.
- FORTIER, Marie-Andrée. « Regard sur la valeur patrimoniale des archives de communautés religieuses et sur leur avenir », *Archives*, vol. 44, n° 1 (2012-2013), p. 45-75.
- GAREAU, André, et Natasha ZWARICH. « Diffuser les archives numériques : faire plus avec moins », *Archives*, vol. 45, n° 1 (2013-2014), p. 158-178.
- GIULIANO, Frédéric. « La référence en archives au XXI^e siècle. L'impact du numérique sur le travail de référencier. État des lieux », *Archives*, vol. 43, n° 1 (2011-2012), p. 3-19.
- HÉON, Gilles. « Le 400^e anniversaire de Québec, les archives et les archivistes : pro memoria », *Archives*, vol. 40, n° 2. Consulté le 19 juillet 2017 : https://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol40_2/40_2_heon.pdf.
- HÉON, Gilles. « Ton portefeuille archivistique : Sensibilisation des élèves à leurs archives », *Archives* 26, n° 4 (1994-1995), p. 3-7.

- LECOMPTE-CHAUVIN, Annie. « La diffusion d'archives, un plaisir démocratisé », *Archives* 44, n° 2 (2012-2013), p. 21-27.
- LEMAY, Yvon. « Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique », *Archives*, vol. 45, n° 1 (2013-2014), p. 147-158.
- LEMAY, Yvon, et Anne KLEIN. « Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 2 », Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), 2015.
<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/12267/lemay-y-klein-a-collaborateurs-archives-creation-cahier2.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
- LEMAY, Yvon, et Anne KLEIN. « Un artiste en résidence dans un service d'archives : entretien avec Denis Lessard », *Archives*, vol. 43, n° 2 (2011-2012), p. 71-86.
- PAGÉ, Lucie. « Le Canada francophone depuis 1974 : les nouveaux réseaux et leurs archives », *Archives*, vol. 36, n° 1 (2004-2005), p. 97-115.
- SCARPULLA, Mattia. « Archives, danse et recréation. Une introduction », *Archives*, vol. 46, n° 1 (2016), p. 15-34.
- SIROIS, Elaine. « Des archives troisième lieu? », *Archives*, vol. 45, n° 2 (2013-2014), p. 23-51.
- WINAND, Annaëlle. « Archives et réemploi dans les films expérimentaux », *Archives*, vol. 46, n° 1 (2016), p. 35-45.

Sites Web

Association des archivistes du Québec : <https://www.archivistes.qc.ca>

BAnQ : <https://commons.wikimedia.org/wiki/ Commons:BAnQ?uselang=frc>

III. Analyse de la documentation australienne et néo-zélandaise

Articles de journaux

- NICOLLS, C. « The Role of Outreach in Australian Archive Programs », *Archives and Manuscripts*, vol. 29, n° 1 (2001), p. 62-70.
- HYSLOP, G. « For many audiences: Developing public programs at the National Archives of Australia », *Archives and Manuscripts*, vol. 30, n° 1 (2002), p. 48-59. (On y fait référence dans le document suivant :
<https://cdr.lib.unc.edu/indexablecontent/uuid:392174ff-0e9a-46a6-98b6-1c54e6121bb1.1>)

Nouvelle-Zélande :

Articles de la revue Archifacts (Archives & Records Association of New Zealand)

https://www.aranz.org.nz/Site/publications/archifacts/Archifacts_Archive_Content_s_3.aspx (en anglais)

Titre de l'article : « National Archives – the Present and Future »

Auteur : Mark Stoddart

Volume : Avril 1991

Titre de l'article : « National Archives and Regional Cooperation »
Auteur : Mark Stoddart
Volume : Octobre 2000

Titre de l'article : « History and Us »
Auteur : Michael Hoare
Volume : Avril 2001

Titre de l'article : « Why ARANZ? »
Auteur : Brad Patterson
Volume : Avril 2001

Titre de l'article : « Services to Education: The Experience of the Wellington City Archives »
Auteure : Joanna Newman
Volume : Octobre 2002

Événements

Mois de la sensibilisation à l'information en Australie (Information Awareness Month) : <https://informationawarenessmonth.org/> (en anglais)

IV. Événements internationaux de défense des intérêts

Les événements internationaux de défense des intérêts peuvent être divisés en deux catégories : les campagnes et les activités.

Campagnes

Don't Risk it! Know Your Records (guide et campagne sur la défense des intérêts)

http://www.archives.org.uk/images/documents/RMG/FINAL_Dont_Risk_It_Toolkit_July14.pdf (en anglais)

The Right to be Forgotten

http://ec.europa.eu/justice/data-protection/files/factsheets/factsheet_data_protection_en.pdf (en anglais)

Déclaration Universelle des Archives

<https://www.ica.org/fr/declaration-universelle-des-archives>

<https://www.ica.org/en/adoption-uda-catalan-parliament> (en anglais)

<http://www.arxivers.com/> (en anglais)

Activités

Célébrations dans le cadre de la Journée Internationale des Archives (9 juin)

<https://www.ica.org/fr/la-carte-du-programme-de-la-journee-internationale-des-archives>

Films

Les projections de films sont des activités courantes pour joindre le grand public. Un grand nombre de films faisant la défense des intérêts sont disponibles sur Internet, et ceux ci-dessous ont été sélectionnés récemment dans le cadre du Festival du film du Conseil International des Archives, à Séoul.

<https://www.youtube.com/watch?v=SMvcIYZkIgk&feature=youtu.be> (Autriche)

https://www.youtube.com/watch?v=q6rO_JUFzmo&feature=youtu.be (Royaume-Uni)

<https://www.youtube.com/watch?v=h9p4dAukIKo> (Pays-Bas)

<https://www.youtube.com/watch?v=rLKxg9qE1Zs> (France)

https://www.youtube.com/watch?v=zDw5yTI_RRQ&feature=youtu.be (Espagne)

<https://www.youtube.com/watch?v=RSiCd6Xv3D8> (Norvège)

https://www.youtube.com/watch?v=aFIY5pr0znY&hl=en&cc_lang_pref=escc_load_policy%3D1 (Norvège)

<https://vimeo.com/123301179> (France)

<https://www.youtube.com/watch?v=vtYTgxweRk> (Suisse)

Remarque : Tous les films sont accompagnés d'une trame audio ou de sous-titres en français ou en anglais.